



RAPPORT D'ACTIVITE

2022



SOMMAIRE

SYNTHESE DE L'ANNEE 2022

RAPPORT TECHNIQUE ET COMMERCIAL

1 – L'activité de la société Transdev Mâconnais Beaujolais en 2022

1.1 - Le réseau régulier

- Les services réguliers urbains page 6
- La gamme tarifaire page 15
- L'information commerciale page 16

1.2 - Le Transport à la demande TrémA Fil

- Le service de TAD « TrémA Fil Matin/Soir » page 17
- Le service de TAD « TrémA Fil Dimanche & Jours Fériés » page 17
- Le service de TAD « TrémA Fil Périph » page 17
- Les données 2022 du service TAD page 19
- Commentaires page 21

1.3 - Le Transport de Personnes à Mobilité Réduite

- Le service TPMR page 23
- Les données 2022 du service TPMR page 23

2 – Les faits marquants et les actions du réseau Tréma

- 2.1 - Sandrine Martinet – Cliente en OR page 26
- 2.2 - Soutien à la CAF de Mâcon page 26
- 2.3 - Journée du 8 Mars – Club Zonta page 27
- 2.4 - Le Carnaval de Mâcon page 28
- 2.5 - La Braderie de Mâcon Tendance page 29
- 2.6 - Opération des classes de CM.2 page 30
- 2.7 - Le Festival de Champgrenon page 32
- 2.8 - Les Journées Départementales des Armées page 32
- 2.9 - Les Gambettes Mâconnaises page 34
- 2.10 - Job'Dating « du stade vers l'emploi » page 34
- 2.11 - Les Rendez Vous de l'emploi page 35
- 2.12 - Le Challenge Mobilité page 37

2.13	- Les Journées du Transport Public	page 37
2.14	- Table Ronde à La Chevanière	page 38
2.15	- Le Black Friday	page 39
2.16	- Le Salon du Chocolat du Kiwanis	page 40
2.17	- La Hotte de Noël	page 41
2.18	- La Journée des Femmes Elues	page 43
2.19	- Divers soutiens et partenariats	page 43
2.20	- Les Lignes Péri-Urbaines Tréma (hors DSP)	page 44
2.21	- Le Point de Vente Mobigo (hors DSP)	page 44
3	- La politique de contrôle, de sécurité et de prévention	page 45
4	- L'exploitation du réseau Tréma par Transdev Mâconnais Beaujolais	
4.1	- L'organisation de l'entreprise	page 47
4.2	- L'absentéisme	page 49
4.3	- Le plan de formation	page 49
4.4	- Les actualités sociales	page 50
4.5	- Le parc de véhicules et la maintenance	page 50
4.6	- La sinistralité	page 51
5	- La performance du réseau Tréma	
5.1	- Les kilomètres produits sur le réseau régulier	page 52
5.2	- Les ventes commerciales	page 53
5.3	- La fréquentation du réseau régulier	page 54
5.4	- Les recettes commerciales	page 55
5.5	- Le compte d'exploitation simplifié	page 55

RAPPORT FINANCIER

[Le Compte d'Exploitation 2022](#)

[La Plaquette des Comptes Sociaux 2022](#)

[La Liasse Fiscale 2022](#)

SYNTHESE DE L'ANNEE 2022 – LES CHIFFRES CLES

« Après deux années fortement impactées par la crise sanitaire de la Covid-19, en termes de fréquentation et de recettes commerciales, l'année 2022 marque le retour de la croissance pour les différentes activités du réseau Tréma.

La fréquentation du réseau régulier urbain progresse de 13%, celle du transport à la demande de 10% et celle du TPMR de 7%, dépassant ainsi les niveaux de fréquentation de l'année 2019.

Les ventes commerciales sur le réseau progressent également de 13% pour se rapprocher des ventes de l'année 2019 (-3,4%)

Les principales mesures prises pour la protection, la sécurité de nos clients et de notre personnel sont maintenues avec une grande rigueur : fourniture de masques, gants, sprays désinfectants, distributeurs de gel.

Les véhicules sont toujours équipés de parois de protection et sont désinfectés quotidiennement.

Un renouvellement important du parc au mois de Septembre 2022, avec l'arrivée de 4 bus standards neufs, a permis de rajeunir le parc et d'améliorer la qualité du service produit.

Le 19 Décembre 2022, 4 nouvelles lignes péri-urbaines (P1 P2 P3 P4) ont été mises en place sur le territoire de l'Agglomération. Confiées à la SPL MBFC jusqu'au 30 Juin 2024, hors DSP urbaine, elles viennent toutefois étoffer l'offre de transport du réseau Tréma.

Année 2022 en quelques chiffres



50 salariés (36H/14F)



38 conducteurs (29H/9F)



29 véhicules (dont 3 PMR)



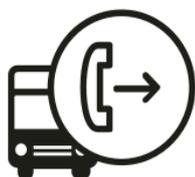
878.205 km réguliers produits



1.535.438 passagers



433.881 € de recettes commerciales



T.A.D.

65.066 kilomètres produits

6.865 clients transportés



PMR

T.P.M.R.

52.332 kilomètres produits

5.118 clients transportés

RAPPORT TECHNIQUE ET COMMERCIAL

1 L'activité de la société Transdev Mâconnais Beaujolais en 2022

1.1 - Le réseau régulier

En 2022, le réseau régulier Tréma fonctionne dans la continuité de la fin d'année 2021, avec une offre de transport et des caractéristiques techniques identiques. L'offre de transport est composée de :

- 7 lignes régulières urbaines : A – B – C1 – C2 – D – E – G
- 6 services de doublages scolaires : A1 – A10 – B9 – E8 – E511 – G3
- 1 navette centre-ville gratuite : TrémA Navette

Les renforts scolaires supplémentaires sont ajustés en cours d'année afin de gérer dans de bonnes conditions les évolutions de la fréquentation scolaire :

- Renfort Ligne D « Les Crêts-Lamartine » (7h00-7h25) du Lundi au Vendredi
- Renfort Ligne D « Rocca-Crêches CF » (16h05-16h30) Lundi Mardi Jeudi Vendredi
- Renfort Service B9 « Les Murgerets-Rocca » (7h25-7h40) du Lundi au Vendredi
- Renfort Service B9 « Rocca-Perrières » (12h05-12h30) Mercredi
- Renfort Service B9 « Les Gautriats-Rocca » (13h25-13h35) Lundi Mardi Jeudi Vendredi
- Renfort Service A10 « Paul Eluard-CES St.Exupéry » (13h10-13h20) Lundi Mardi Jeudi Vendredi
- Renfort Ligne A « Saint Clément-CES St.Exupéry » (7h27-7h33) du Lundi au Vendredi
- Renfort Service A10 « Résidence-Lamartine » (7h35-7h47) du Lundi au Vendredi

Dans ce contexte, les fiches horaires du réseau sont inchangées, il en est de même pour le plan général du réseau régulier Tréma.



Plan du réseau urbain Tréma 2022



Les fiches horaires des lignes urbaines Tréma en 2022

LIGNE A NICÉPHORE NIÉPCE / GRAND SUD RIVE DE SAÛNE

CIRCULE : TOUTE L'ANNÉE DU LUNDI AU SAMEDI

● Dessert le Collège Saint-Esprit en période scolaire
● Dessert de Lunel au Vendredi en période scolaire
● Dessert de Lunel à Lunel en période de petites vacances scolaires

En cas de changement d'horaires, les horaires au préfixe font 53. En fin de ligne, un temps de pause est prévu pour les conducteurs. Merci de respecter ces quelques minutes d'arrêt avant de monter dans le véhicule et d'accueillir le passager à la fois, vous en font la demande.



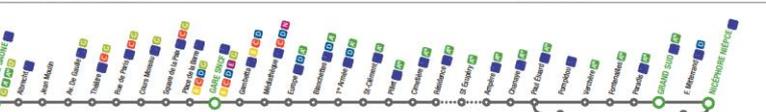
	6:30	6:32	6:33	6:34	6:35	6:36	6:37	6:38	6:39	6:41	6:42	6:43	6:44	6:45	6:47	6:58	6:52	6:54	6:56	6:57	6:58	6:59	7:00	7:03	7:06
7:20	7:21	7:22	7:24	7:25	7:30	7:36	7:37	7:32	7:34	7:35	7:36	7:37	7:38	7:40	7:43	7:45	7:47	7:49	7:50	7:51	7:52	7:53	7:56	8:24	
7:50	7:51		7:52	7:54	7:55	7:56	7:57	7:58	8:00	8:01	8:02	8:03	8:04	8:06	8:09	8:11	8:13	8:15	8:16	8:17	8:18	8:19	8:22	8:24	
9:10	9:11		9:12	9:14	9:15	9:16	9:17	9:18	9:20	9:21	9:22	9:23	9:24	9:26	9:29	9:31	9:33	9:35	9:36	9:37	9:38	9:39	9:42	9:44	
10:05	10:06		10:07	10:09	10:10	10:11	10:12	10:13	10:15	10:16	10:17	10:18	10:19	10:21	10:24	10:26	10:28	10:30	10:31	10:32	10:33	10:34	10:37	10:39	
10:35	10:36		10:37	10:39	10:40	10:41	10:42	10:43	10:45	10:46	10:47	10:48	10:49	10:51	10:54	10:56	10:58	11:00	11:01	11:02	11:03	11:04	11:07	11:09	
11:20	11:21		11:22	11:24	11:25	11:26	11:27	11:28	11:30	11:31	11:32	11:33	11:34	11:36	11:39	11:41	11:43	11:45	11:46	11:47	11:48	11:49	11:52	11:54	
12:35	12:36		12:37	12:39	12:40	12:41	12:42	12:43	12:45	12:46	12:47	12:48	12:49	12:51	12:54	12:56	12:58	13:00	13:01	13:02	13:03	13:04	13:07	13:09	
13:25	13:26		13:27	13:29	13:30	13:31	13:32	13:33	13:35	13:36	13:37	13:38	13:39	13:41	13:44	13:46	13:48	13:50	13:51	13:52	13:53	13:54	13:57	13:59	
14:45	14:46		14:47	14:49	14:50	14:51	14:52	14:53	14:55	14:56	14:57	14:58	14:59	15:01	15:04	15:06	15:08	15:10	15:11	15:12	15:13	15:14	15:17	15:19	
16:20	16:21		16:22	16:24	16:25	16:26	16:27	16:28	16:30	16:31	16:32	16:33	16:34	16:36	16:39	16:41	16:43	16:45	16:46	16:47	16:48	16:49	16:52	16:54	
16:50	16:51		16:52	16:54	16:55	16:56	16:57	16:58	17:00	17:01	17:02	17:03	17:04	17:06	17:09	17:11	17:13	17:15	17:16	17:17	17:18	17:19	17:22	17:24	
17:25	17:26		17:27	17:29	17:30	17:31	17:32	17:33	17:35	17:36	17:37	17:38	17:40	17:43	17:45	17:48	17:50	17:52	17:54	17:55	17:56	17:57	17:58	18:01	
18:10	18:12	18:13	18:14	18:15	18:16	18:17	18:18	18:19	18:21	18:22	18:23	18:24	18:25	18:27	18:30	18:32	18:34	18:36	18:37	18:38	18:39	18:40	18:43	18:46	
18:50	18:52	18:53	18:54	18:55	18:56	18:57	18:58	18:59	19:01	19:02	19:03	19:04	19:05	19:07	19:10	19:12	19:14	19:16	19:17	19:18	19:19	19:20	19:23	19:26	
19:30	19:32	19:33	19:34	19:35	19:36	19:37	19:38	19:41	19:42	19:43	19:44	19:45	19:47	19:50	19:52	19:54	19:56	19:57	19:58	19:59	20:00	20:03	20:06		

LIGNE A RIVE DE SAÛNE NICÉPHORE NIÉPCE / GRAND SUD

CIRCULE : TOUTE L'ANNÉE DU LUNDI AU SAMEDI

● Dessert le Collège Saint-Esprit en période scolaire
● Dessert de Lunel au Vendredi en période scolaire
● Dessert de Lunel à Lunel en période de petites vacances scolaires

En cas de changement d'horaires, les horaires au préfixe font 53. En fin de ligne, un temps de pause est prévu pour les conducteurs. Merci de respecter ces quelques minutes d'arrêt avant de monter dans le véhicule et d'accueillir le passager à la fois, vous en font la demande.



	6:40	6:41	6:42	6:43	6:44	6:45	6:46	6:47	6:49	6:52	6:54	6:56	6:57	6:58	6:59	7:00	7:02	7:03	7:04	7:05	7:06	7:08	7:10	7:12	7:14	7:16	
7:10	7:11	7:12	7:13	7:14	7:15	7:16	7:17	7:19	7:22	7:24	7:26	7:27	7:28	7:29	7:30	7:32	7:36	7:37	7:39	7:40	7:42	7:44	7:46				
8:05	8:06	8:07	8:08	8:09	8:10	8:11	8:12	8:14	8:17	8:19	8:21	8:22	8:23	8:24	8:25	8:27	8:28	8:29	8:31	8:32	8:34	8:35	8:36	8:37	8:38	8:41	
8:50	8:51	8:52	8:53	8:54	8:55	8:56	8:57	8:59	9:02	9:04	9:06	9:07	9:08	9:09	9:10	9:12	9:13	9:14	9:15	9:16	9:19	9:20	9:22	9:24	9:26	9:28	
9:25	9:26	9:27	9:28	9:29	9:30	9:31	9:32	9:34	9:37	9:39	9:41	9:42	9:43	9:44	9:45	9:47	9:48	9:49	9:50	9:51	9:53	9:54	9:55	9:57	9:59	10:01	
9:50	9:51	9:52	9:53	9:54	9:55	9:56	9:57	9:59	10:02	10:04	10:06	10:07	10:08	10:09	10:10	10:12	10:13	10:14	10:15	10:16	10:18	10:19	10:20	10:22	10:24	10:26	
10:45	10:46	10:47	10:48	10:49	10:50	10:51	10:52	10:54	10:57	10:59	11:01	11:02	11:03	11:04	11:05	11:07	11:08	11:09	11:10	11:11	11:13	11:14	11:15	11:17	11:19	11:21	
11:15	11:16	11:17	11:18	11:19	11:20	11:21	11:22	11:24	11:27	11:29	11:31	11:32	11:33	11:34	11:35	11:37	11:38	11:39	11:40	11:41	11:43	11:44	11:45	11:47	11:49	11:51	
12:00	12:01	12:02	12:03	12:04	12:05	12:06	12:07	12:09	12:12	12:14	12:16	12:17	12:18	12:19	12:20	12:22	12:23	12:24	12:25	12:26	12:28	12:29	12:30	12:33	12:35	12:37	
12:40	12:41	12:42	12:43	12:44	12:45	12:46	12:47	12:49	12:52	12:54	12:56	12:57	12:58	12:59	13:00	13:02	13:03	13:04	13:06	13:07	13:09	13:10	13:12	13:14	13:16		
13:15	13:16	13:17	13:18	13:19	13:20	13:21	13:22	13:24	13:27	13:29	13:31	13:32	13:33	13:34	13:35	13:37	13:38	13:39	13:41	13:42	13:44	13:45	13:48	13:51	13:53		
14:00	14:01	14:02	14:03	14:04	14:05	14:06	14:07	14:09	14:12	14:14	14:17	14:19	14:21	14:22	14:23	14:24	14:25	14:27	14:28	14:29	14:30	14:31	14:33	14:34	14:36	14:38	14:40
14:35	14:36	14:37	14:38	14:39	14:40	14:41	14:42	14:44	14:47	14:49	14:51	14:52	14:53	14:54	14:55	14:57	14:58	14:59	15:00	15:01	15:03	15:04	15:05	15:07	15:09	15:11	
15:20	15:21	15:22	15:23	15:24	15:25	15:26	15:27	15:29	15:32	15:34	15:37	15:39	15:41	15:42	15:43	15:44	15:45	15:47	15:48	15:49	15:50	15:51	15:53	15:54	15:57	15:59	
16:05	16:06	16:07	16:08	16:09	16:10	16:11	16:12	16:14	16:17	16:19	16:21	16:22	16:23	16:24	16:25	16:27	16:28	16:29	16:30	16:31	16:33	16:34	16:35	16:37	16:39	16:41	
16:45	16:46	16:47	16:48	16:49	16:50	16:51	16:52	16:54	16:57	16:59	17:01	17:02	17:03	17:04	17:05	17:07	17:08	17:09	17:10	17:11	17:13	17:14	17:15	17:17	17:19	17:21	
17:30	17:31	17:32	17:33	17:34	17:35	17:36	17:37	17:39	17:42	17:44	17:46	17:47	17:48	17:49	17:50	17:52	17:53	17:54	17:55	17:56	17:57	17:58	17:59	18:02			
18:10	18:11	18:12	18:13	18:14	18:15	18:16	18:17	18:19	18:22	18:24	18:26	18:27	18:28	18:29	18:30	18:32	18:33	18:34	18:35	18:36	18:37	18:38	18:39	18:42	18:44		
18:50	18:51	18:52	18:53	18:54	18:55	18:56	18:57	18:59	19:02	19:04	19:06	19:07	19:08	19:11	19:12	19:13	19:14	19:15	19:17	19:18	19:19	19:20	19:21	19:22	19:23	19:24	19:27
19:30	19:31	19:32	19:33	19:34	19:35	19:36	19:37	19:39	19:42	19:44	19:46	19:47	19:48	19:49	19:50	19:52	19:53	19:54	19:55	19:56	19:57	19:58	19:59	20:02	20:04		

LIGNE B DESNOYERS / L'ABÎME SAINT-LAURENT MAISON BOUCHACOURT

CIRCULE : DU LUNDI AU VENDREDI EN PÉRIODE SCOLAIRE

● Dessert le Collège Saint-Esprit en période scolaire
● Dessert de Lunel au Vendredi en période scolaire
● Dessert de Lunel à Lunel en période de petites vacances scolaires

En cas de changement d'horaires, les horaires au préfixe font 53. En fin de ligne, un temps de pause est prévu pour les conducteurs. Merci de respecter ces quelques minutes d'arrêt avant de monter dans le véhicule et d'accueillir le passager à la fois, vous en font la demande.



	7:15	7:16	7:17	7:19	7:21	7:25	7:26	7:27	7:28	7:30	7:31	7:32	7:33	7:35	7:36	7:37	7:38	7:39	7:42	7:43	7:44	7:45	7:46	7:47	7:48	7:49	7:50	7:51	7:52	7:53	7:54	7:55	7:56	7:57	7:59	8:00	8:01	8:02	8:03	8:06										
8:11	8:16	8:20	8:24	8:27	8:30	8:31	8:32	8:33	8:34	8:35	8:36	8:37	8:38	8:40	8:41	8:42	8:43	8:44	8:47	8:48	8:49	8:51	8:52	8:53	8:54	8:55	8:56	8:57	8:58	8:59	9:00	9:01	9:02	9:03	9:04	9:05	9:06	9:07	9:08	9:09	9:10	9:11	9:12	9:13	9:14	9:17	9:19	9:20	9:23	9:26
9:30	9:31	9:32	9:33	9:34	9:35	9:36	9:37	9:39	9:40	9:41	9:42	9:43	9:46	9:48	9:49	9:52	9:55	9:56	9:57	9:58	9:59	10:00	10:01	10:03	10:07	10:10	10:13	10:14	10:15	10:16	10:17	10:18	10:19	10:20	10:21	10:22	10:23	10:24	10:25	10:26	10:27	10:28	10:29	10:30	10:32	10:33	10:36	10:39		
10:40	10:41	10:42	10:43	10:44	10:45	10:46	10:47	10:49	10:50	10:51	10:52	10:53	10:54	10:55	10:56	10:57	10:58	10:59	11:00	11:01	11:03	11:07	11:10	11:13	11:14	11:15	11:16	11:17	11:18	11:19	11:20	11:21	11:22	11:23	11:24	11:25	11:26	11:27	11:28	11:29	11:30	11:32	11:33	11:36	11:39					

LIgNE C1 GARE SNCF → MARBÉ → SAUGERAIES → HÔPITAL → BIOUX → GARE SNCF

CIRCULE : (sans jours fériés) DU LUNDI AU SAMEDI EN PÉRIODE SCOLAIRE ET PETITES VACANCES

En cas de changement d'horaires, les horaires au présent tableau s'appliquent. En l'absence de ligne, un temps de pause est prévu pour les conducteurs. Merci de respecter ces quelques minutes d'attente avant de monter dans le véhicule et d'accepter de descendre s'il vous en fait le demandeur.

Ne circule pas le Samedi

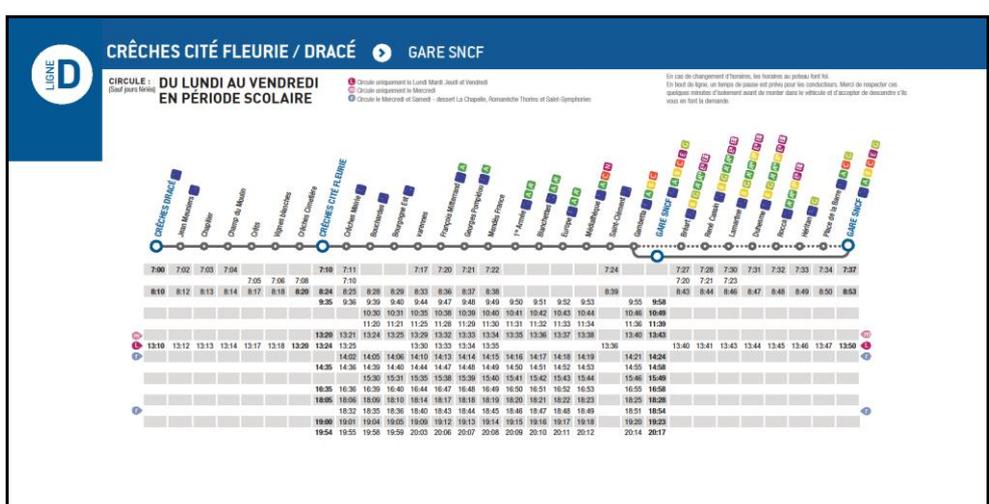
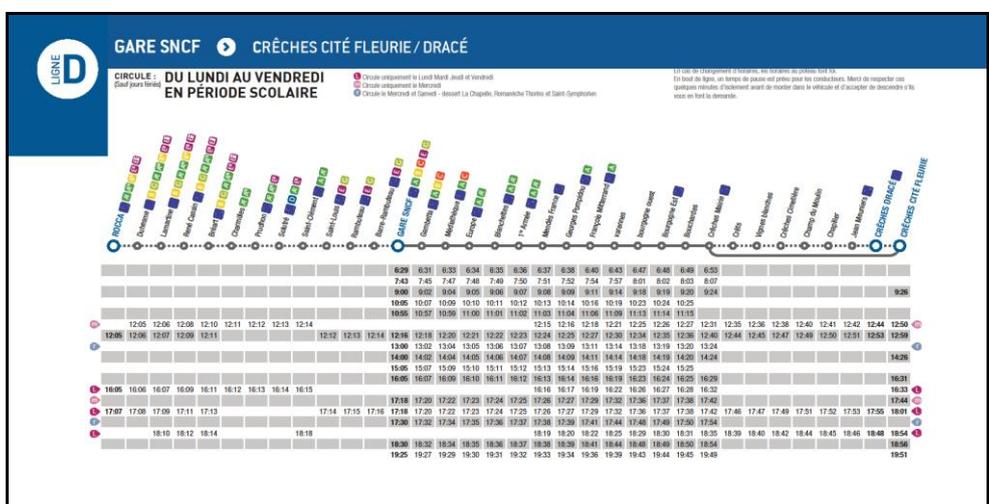
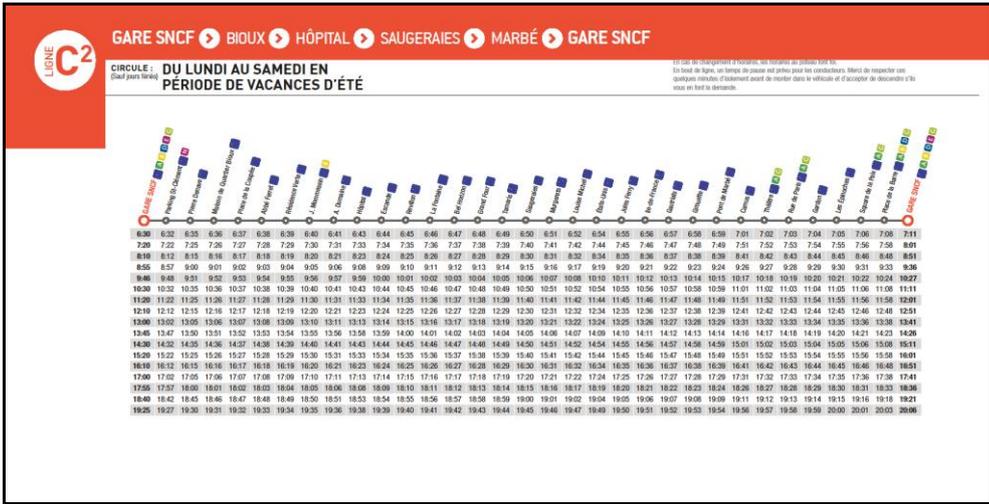
6.30	6.31	6.33	6.35	6.36	6.37	6.38	6.39	6.40	6.41	6.42	6.43	6.44	6.45	6.46	6.47	6.48	6.49	6.50	6.51	6.52	6.53	6.54	6.55	6.56	6.57	6.58	6.59	7.00	7.01	7.02	7.03	7.04	7.06	7.08	7.11	7.13	7.16
7.20	7.21	7.23	7.25	7.26	7.27	7.28	7.29	7.30	7.31	7.32	7.33	7.34	7.35	7.36	7.37	7.39	7.40	7.41	7.42	7.43	7.44	7.45	7.46	7.47	7.48	7.49	7.50	7.51	7.52	7.53	7.54	7.56	7.58	8.01	8.03	8.06	
8.15	8.16	8.18	8.20	8.21	8.22	8.23	8.24	8.25	8.27	8.28	8.29	8.30	8.31	8.32	8.34	8.35	8.36	8.37	8.38	8.39	8.40	8.41	8.42	8.43	8.44	8.45	8.46	8.47	8.48	8.49	8.51	8.53	8.56	8.58	9.01		
9.05	9.06	9.08	9.10	9.11	9.12	9.13	9.14	9.15	9.17	9.18	9.19	9.20	9.21	9.22	9.24	9.25	9.26	9.27	9.28	9.29	9.30	9.31	9.32	9.33	9.34	9.35	9.36	9.37	9.38	9.39	9.41	9.43	9.46	9.48	9.51		
9.40	9.41	9.43	9.45	9.46	9.47	9.48	9.49	9.50	9.52	9.53	9.54	9.55	9.56	9.57	9.59	10.00	10.01	10.02	10.03	10.04	10.05	10.06	10.07	10.08	10.09	10.10	10.11	10.12	10.13	10.14	10.16	10.18	10.21	10.23	10.26		
10.30	10.31	10.33	10.35	10.36	10.37	10.38	10.39	10.40	10.42	10.43	10.44	10.45	10.46	10.47	10.48	10.50	10.51	10.52	10.53	10.54	10.55	10.56	10.57	10.58	10.59	11.00	11.01	11.02	11.03	11.04	11.06	11.08	11.11	11.13	11.16		
11.20	11.21	11.23	11.25	11.26	11.27	11.28	11.29	11.30	11.32	11.33	11.34	11.35	11.36	11.37	11.39	11.40	11.41	11.42	11.43	11.44	11.45	11.46	11.47	11.48	11.49	11.50	11.51	11.52	11.53	11.54	11.56	11.58	12.01	12.03	12.06		
12.06	12.08	12.10	12.11	12.12	12.13	12.14	12.15	12.17	12.18	12.19	12.20	12.21	12.22	12.24	12.25	12.26	12.27	12.28	12.29	12.30	12.31	12.32	12.33	12.34	12.35	12.36	12.37	12.38	12.39	12.41	12.43	12.46	12.48	12.51			
12.46	12.48	12.50	12.51	12.52	12.53	12.54	12.55	12.57	12.58	12.59	13.00	13.01	13.02	13.04	13.05	13.06	13.07	13.08	13.09	13.10	13.11	13.12	13.13	13.14	13.15	13.16	13.17	13.18	13.19	13.21	13.23	13.26	13.28	13.31			
13.36	13.41	13.43	13.45	13.46	13.47	13.48	13.49	13.50	13.52	13.53	13.54	13.55	13.56	13.57	13.59	14.00	14.01	14.02	14.03	14.04	14.05	14.06	14.07	14.08	14.09	14.10	14.11	14.12	14.13	14.14	14.16	14.18	14.21	14.23	14.26		
14.30	14.31	14.33	14.35	14.36	14.37	14.38	14.39	14.40	14.42	14.43	14.44	14.45	14.46	14.47	14.48	14.50	14.51	14.52	14.53	14.54	14.55	14.56	14.57	14.58	14.59	15.00	15.01	15.02	15.04	15.06	15.08	15.11	15.13	15.16			
15.40	15.46	15.50	15.51	15.52	15.53	15.54	15.55	15.57	15.58	15.59	16.00	16.01	16.02	16.03	16.04	16.05	16.06	16.07	16.08	16.09	16.10	16.11	16.12	16.13	16.14	16.15	16.16	16.17	16.18	16.19	16.20	16.22	16.24	16.26	16.28	16.31	
16.36	16.41	16.43	16.45	16.46	16.47	16.48	16.49	16.50	16.52	16.53	16.54	16.55	16.56	16.57	16.58	16.59	17.00	17.01	17.02	17.04	17.05	17.06	17.07	17.08	17.09	17.10	17.11	17.12	17.13	17.14	17.16	17.18	17.21	17.23	17.26		
17.36	17.38	17.40	17.41	17.42	17.43	17.44	17.45	17.47	17.48	17.49	17.50	17.51	17.52	17.53	17.54	17.55	17.56	17.57	17.58	17.59	18.00	18.01	18.02	18.03	18.04	18.05	18.06	18.07	18.08	18.09	18.11	18.13	18.16	18.18	18.21		
18.30	18.31	18.33	18.35	18.36	18.37	18.38	18.39	18.40	18.42	18.43	18.44	18.45	18.46	18.47	18.48	18.50	18.51	18.52	18.53	18.54	18.55	18.56	18.57	18.58	18.59	19.00	19.01	19.02	19.03	19.04	19.06	19.08	19.11	19.13	19.16		
18.55	18.56	18.58	19.00	19.01	19.02	19.03	19.04	19.05	19.07	19.08	19.09	19.10	19.11	19.12	19.14	19.15	19.16	19.17	19.18	19.19	19.20	19.21	19.22	19.23	19.24	19.25	19.26	19.27	19.28	19.29	19.31	19.33	19.36	19.38	19.41		
19.28	19.31	19.33	19.35	19.36	19.37	19.38	19.39	19.40	19.42	19.43	19.44	19.45	19.46	19.47	19.48	19.49	19.50	19.51	19.52	19.53	19.54	19.55	19.56	19.57	19.58	19.59	20.00	20.01	20.02	20.04	20.06	20.08	20.11	20.13	20.16		
19.45	19.46	19.48	19.50	19.51	19.52	19.53	19.54	19.55	19.57	19.58	19.59	20.00	20.01	20.02	20.04	20.05	20.06	20.07	20.08	20.09	20.10	20.11	20.12	20.13	20.14	20.15	20.16	20.17	20.18	20.19	20.21	20.23	20.26	20.28	20.31		

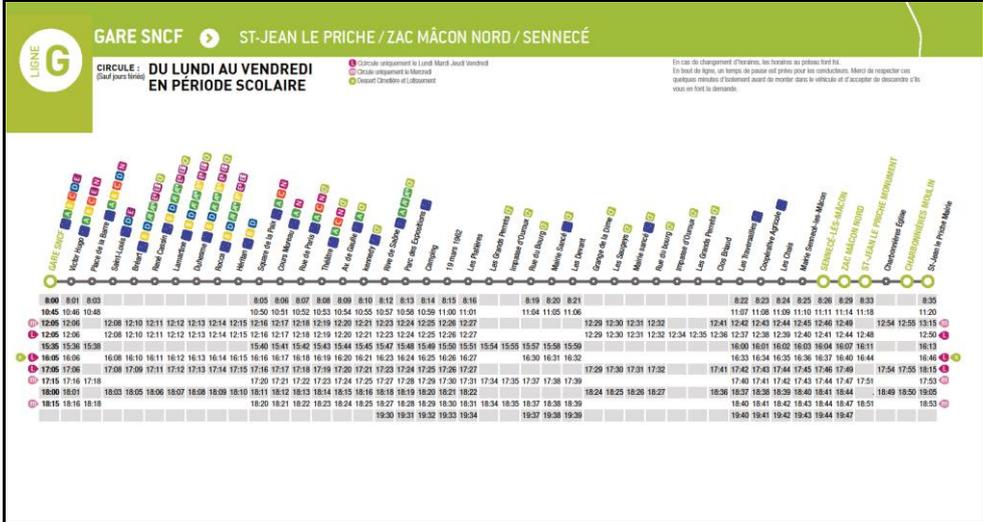
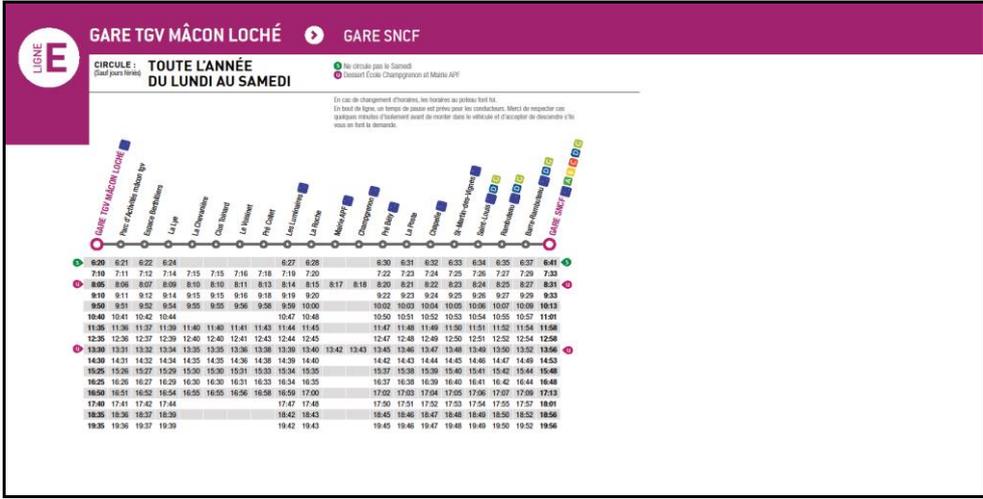
LIgNE C1 GARE SNCF → MARBÉ → SAUGERAIES → HÔPITAL → BIOUX → GARE SNCF

CIRCULE : (sans jours fériés) DU LUNDI AU SAMEDI EN PÉRIODE DE VACANCES D'ÉTÉ

En cas de changement d'horaires, les horaires au présent tableau s'appliquent. En l'absence de ligne, un temps de pause est prévu pour les conducteurs. Merci de respecter ces quelques minutes d'attente avant de monter dans le véhicule et d'accepter de descendre s'il vous en fait le demandeur.

6.30	6.31	6.33	6.35	6.36	6.37	6.38	6.39	6.40	6.41	6.42	6.43	6.44	6.45	6.46	6.47	6.48	6.49	6.50	6.51	6.52	6.53	6.54	6.55	6.56	6.57	6.58	6.59	7.00	7.01	7.02	7.03	7.04	7.06	7.08	7.11	7.13	7.16
7.20	7.21	7.23	7.25	7.26	7.27	7.28	7.29	7.30	7.31	7.32	7.33	7.34	7.35	7.36	7.37	7.39	7.40	7.41	7.42	7.43	7.44	7.45	7.46	7.47	7.48	7.49	7.50	7.51	7.52	7.53	7.54	7.56	7.58	8.01	8.03	8.06	
8.15	8.16	8.18	8.20	8.21	8.22	8.23	8.24	8.25	8.27	8.28	8.29	8.30	8.31	8.32	8.34	8.35	8.36	8.37	8.38	8.39	8.40	8.41	8.42	8.43	8.44	8.45	8.46	8.47	8.48	8.49	8.51	8.53	8.56	8.58	9.01		
9.05	9.06	9.08	9.10	9.11	9.12	9.13	9.14	9.15	9.17	9.18	9.19	9.20	9.21	9.22	9.24	9.25	9.26	9.27	9.28	9.29	9.30	9.31	9.32	9.33	9.34	9.35	9.36	9.37	9.38	9.39	9.41	9.43	9.46	9.48	9.51		
9.40	9.41	9.43	9.45	9.46	9.47	9.48	9.49	9.50	9.52	9.53	9.54	9.55	9.56	9.57	9.59	10.00	10.01	10.02	10.03	10.04	10.05	10.06	10.07	10.08	10.09	10.10	10.11	10.12	10.13	10.14	10.16	10.18	10.21	10.23	10.26		
10.30	10.31	10.33	10.35	10.36	10.37	10.38	10.39	10.40	10.42	10.43	10.44	10.45	10.46	10.47	10.48	10.50	10.51	10.52	10.53	10.54	10.55	10.56	10.57	10.58	10.59	11.00	11.01	11.02	11.03	11.04	11.06	11.08	11.11	11.13	11.16		
11.20	11.21	11.23	11.25	11.26	11.27	11.28	11.29	11.30	11.32	11.33	11.34	11.35	11.36	11.37	11.39	11.40	11.41	11.42	11.43	11.44	11.45	11.46	11.47	11.48	11.49	11.50	11.51	11.52	11.53	11.54	11.56	11.58	12.01	12.03	12.06		
12.06	12.08	12.10	12.11	12.12	12.13	12.14	12.15	12.17	12.18	12.19	12.20	12.21	12.22	12.24	12.25	12.26	12.27	12.28	12.29	12.30	12.31	12.32	12.33	12.34	12.35	12.36	12.37	12.38	12.39	12.41	12.43	12.46	12.48	12.51			
12.46	12.48	12.50	12.51	12.52	12.53	12.54	12.55	12.57	12.58	12.59	13.00	13.01	13.02	13.04	13.05	13.06	13.07	13.08	13.09	13.10	13.11	13.12	13.13	13.14	13.15	13.16	13.17	13.18	13.19	13.21	13.23	13.26	13.28	13.31			
13.36	13.41	13.43	13.45	13.46	13.47	13.48	13.49	13.50	13.52	13.53	13.54	13.55	13.56	13.57	13.59	14.00	14.01	14.02	14.03	14.04	14.05	14.06	14.07	14.08	14.09	14.10	14.11	14.12	14.13	14.14	14.16	14.18	14.21	14.23	14.26		
14.30	14.31	14.33	14.35	14.36	14.37	14.38	14.39	14.40	14.42	14.43	14.44	14.45	14.46	14.47	14.48	14.50	14.51	14.52	14.53	14.54	14.55	14.56	14.57	14.58	14.59	15.00	15.01	15.02	15.04	15.06	15.08	15.11	15.13	15.16			
15.40	15.46	15.50	15.51	15.52	15.53	15.54	15.55	15.57	15.58	15.59	16.00	16.01	16.02	16.03	16.04	16.05	16.06	16.07	16.08	16.09	16.10	16.11	16.12	16.13	16.14	16.15	16.16	16.17	16.18	16.19	16.20	16.22	16.24	16.26	16.28	16.31	
16.36	16.41	16.43	16.45	16.46	16.47	16.48	16.49	16.50	16.52	16.53	16.54	16.55	16.56	16.57	16.58	16.59	17.00	17.01	17.02	17.04	17.05	17.06	17.07	17.08	17.09	17.10	17.11	17.12	17.13	17.14	17.16	17.18	17.21	17.23	17.26		
17.36	17.38	17.40	17.41	17.42	17.43	17.44	17.45	17.47	17.48	17.49	17.50	17.51	17.52	17.53	17.54	17.55	17.56	17.57	17.58	17.59	18.00	18.01	18.02	18.03	18.04	18.05	18.06	18.07	18.08	18.09	18.11	18.13	18.16	18.18	18.21		
18.30	18.31	18.33	18.35	18.36	18.37	18.38	18.39	18.40	18.42	18.43	18.44	18.45	18.46	18.47	18.48	18.50	18.51	18.52	18.53	18.54	18.55	18.56	18.57	18.58	18.59	19.00	19.01	19.02	19.03	19.04	19.06	19.08	19.11	19.13	19.16		
18.55	18.56	18.58	19.00	19.01	19.02	19.03	19.04	19.05	19.07	19.08	19.09	19.10	19.11	19.12	1																						





La gamme tarifaire Tréma en 2022

TITRE	VALEUR	CONDITIONS
Ticket Unité / Ticket SMS	1,30 €	valable 1h
Ticket Jour	3,40 €	valable 1 journée
Carnet 10 Tickets	8,80 €	valable 1h
Ticket Groupe	6,00 €	pour 10 personnes
Avantage +65 Annuel	190,00 €	séniors +65 ans - handicap > 80%
Avantage +65 Mensuel	19,00 €	séniors +65 ans - handicap > 80%
Tréma Actifs Annuel	250,00 €	tout public
Tréma Actifs Mensuel	25,00 €	tout public
Tréma Avantage Annuel	190,00 €	séniors +65 ans - handicap > 80%
Tréma Avantage Mensuel	19,00 €	séniors +65 ans - handicap > 80%
Tréma Avantage Carnet 10 Tickets	6,00 €	sur présentation d'une carte Tréma Avantage
Tréma Avantage -26 Annuel	150,00 €	personnes de moins de 26 ans
Tréma Avantage -26 Mensuel	15,00 €	personnes de moins de 26 ans
Tréma Avantage -19 Annuel	100,00 €	personnes de moins de 19 ans
Tréma Avantage -19 Mensuel	10,00 €	personnes de moins de 19 ans
Tréma Impulsion Annuel	125,00 €	bénéficiaires de la CMU
Tréma Impulsion Mensuel	12,50 €	bénéficiaires de la CMU
Tréma Impulsion Carnet 10 Tickets	4,40 €	sur présentation d'une carte Tréma Impulsion
Tréma Scol	---	collégiens et lycéens sur le territoire de MBA
Tréma Scol Mensuel Été	7,00 €	sur présentation de la carte Tréma Scol
Enfant -4 ans accompagné	---	
Duplicata Tréma Scol	15,00 €	
Support Carte Trémobile	3,00 €	

L'information commerciale en 2022

L'information voyageurs est maintenue et mise à jour régulièrement sur le réseau, sur le site internet et sur les réseaux sociaux. Le nouveau système de billetterie UBI permet également des envois groupés de messages par SMS, selon différents critères (type de client, établissements scolaires, communes.....)

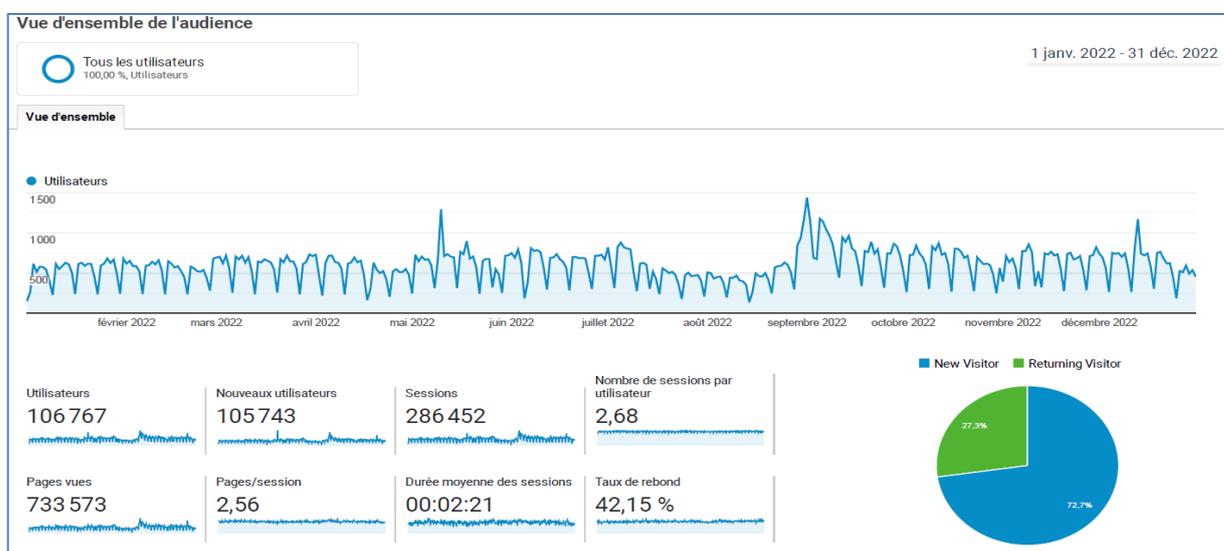
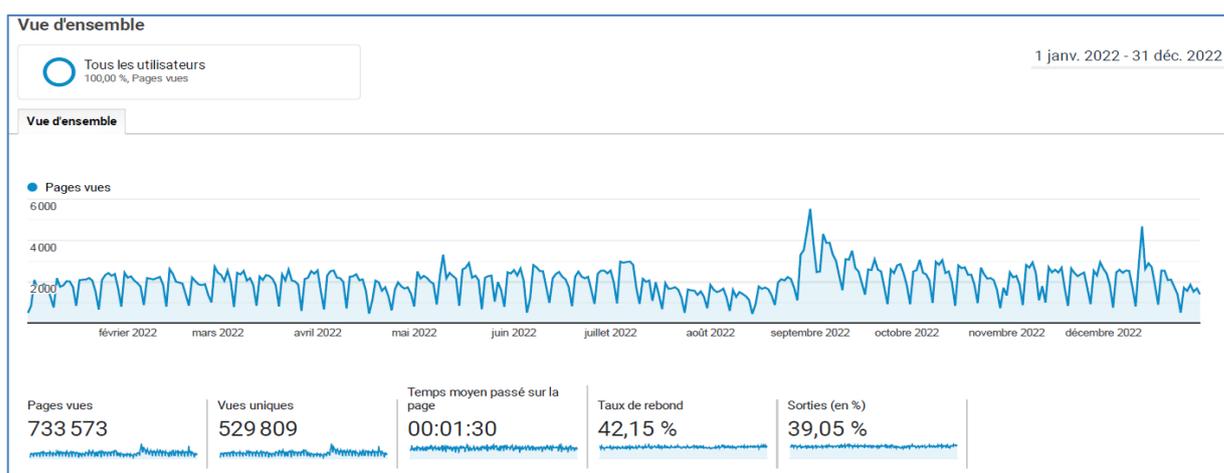
Les écrans dynamiques, du dépôt et de l'agence commerciale Tréma permettent la diffusion permanente de messages et d'informations.

Les véhicules du réseau Tréma sont également tous équipés de panneaux d'affichage internes (formats A4/A3) qui nous permettent un affichage régulier d'informations sur le réseau.

La vie du réseau Tréma et toutes les opérations de communication organisées sont systématiquement relayées sur le site internet Tréma ainsi que sur les réseaux sociaux : Facebook et Twitter. La presse locale est également sollicitée de manière régulière pour des articles ou des encarts publicitaires.

Le nombre d'abonnés sur la page Facebook du réseau a progressé de +21% en 2022, avec 1135 abonnés à la page. Nous avons réalisé 50 publications avec 3835 visites/consultations.

Le site internet Tréma a enregistré 286.452 visites pour 733.573 pages vues, ci-dessous les statistiques du site internet Tréma.



1.2 - Le Transport à la Demande Tréma'Fil

Comme pour le réseau régulier, les services de Transport à la Demande « Tréma'Fil » n'ont pas connu de modification en 2022, ils sont reconduits à l'identique sur le périmètre des 39 communes de l'Agglomération MBA.

➤ Le service de TAD « Tréma'Fil Matin/Soir »

Le service de Transport à la Demande « Tréma'Fil Matin/Soir » fonctionne toute l'année, du Lundi au Vendredi, de 5h à 7h puis de 19h30 à 21h30. Il fonctionne d'arrêt à arrêt sur le périmètre du réseau régulier, sur les communes de Mâcon, Charnay les Mâcon, Charbonnières, Crêches sur Saône, Saint Laurent sur Saône, Sancé et Varennes les Mâcon.

➤ Le service de TAD « Tréma'Fil Périphérique »

Le service de Transport à la Demande « Tréma'Fil Périphérique » fonctionne toute l'année, du Lundi au Samedi, sur la base de 3 horaires pour les départs de Mâcon et 3 horaires pour les arrivées à Mâcon, 33 communes non desservies par le réseau régulier bénéficient de ce service.

- Points d'arrêts desservis à Mâcon : Gare SNCF – Place de la Barre – Maison Médicale
- Horaires de départs de Mâcon : 8h30 – 12h30 – 17h30
- Horaires d'arrivées à Mâcon : 10h – 14h15 – 18h45

➤ Le service de TAD « Tréma'Fil Dimanche et Jours Fériés »

Le service de Transport à la Demande « Tréma'Fil Dimanche et Jours Fériés » circule toute l'année les Dimanches et Jours Fériés (sauf 1^{er} Mai). Il fonctionne d'arrêt à arrêt sur le périmètre du réseau régulier, sur les communes de Mâcon, Charnay les Mâcon, Charbonnières, Crêches sur Saône, Saint Laurent sur Saône, Sancé et Varennes les Mâcon, en horaires libres de 9h à 12h30 puis de 13h30 à 20h15.

Les trois services de Transport à la Demande « Tréma'Fil » fonctionnent uniquement sur réservation, par téléphone au N° Vert 0 800 35 00 34 ou sur le site internet www.trema-bus.fr Les réservations sont prises en compte et gérées à l'Espace Tréma, via le logiciel « Manett » développé par le groupe Transdev.

La réalisation des services est confiée à un groupement de Taxis Mâconnais, le planning des réservations leur est transmis tous les soirs à 18h et réajusté en cours de journée si besoin : Taxi Sturm - Taxi Gilles - Taxi Mâcon 71 - Taxi Chrys - Taxi Lamartinien - Taxi Thierry.

En cas de nécessité, des courses peuvent être exécutées directement en interne, par les conducteurs ou contrôleurs du réseau Tréma.



Les arrêts du TAD « TrémA'Fil Périf »

2022	FREQUENTATION DU TRANSPORT A LA DEMANDE									
	MATIN	8h30	10h00	12h30	14h15	17h30	18h45	SOIR	DIM.JF	TOTAL
JANVIER	219	12	18	32	40	44	14	152	65	596
FEVRIER	247	10	19	28	54	57	15	140	28	598
MARS	288	5	17	29	55	55	7	181	49	686
AVRIL	232	5	30	32	41	44	8	137	49	578
MAI	254	4	34	30	44	49	6	126	44	591
JUIN	256	19	43	33	56	64	22	120	24	637
JUILLET	124	2	33	21	47	75	2	89	32	425
AOUT	240	1	28	33	55	58	3	105	45	568
SEPTEMBRE	197	1	19	28	21	59	10	129	54	518
OCTOBRE	222	1	33	36	33	70	4	121	64	584
NOVEMBRE	212	4	24	35	33	63	2	121	70	564
DECEMBRE	205	1	30	25	29	54	4	122	50	520
TOTAL	2 696	65	328	362	508	692	97	1 543	574	6 865

2022	KILOMETRES DU TRANSPORT A LA DEMANDE			
	MATIN / SOIR	PERIF.	DIMANCHE	TOTAL
JANVIER	2 856	2 277	225	5 358
FEVRIER	2 658	2 755	140	5 553
MARS	3 064	2 576	240	5 880
AVRIL	2 435	2 413	245	5 093
MAI	2 657	2 606	185	5 448
JUIN	2 858	2 922	115	5 895
JUILLET	2 397	2 633	150	5 180
AOUT	2 692	2 643	204	5 539
SEPTEMBRE	2 833	2 296	225	5 354
OCTOBRE	2 503	2 697	265	5 465
NOVEMBRE	2 506	2 412	325	5 243
DECEMBRE	2 877	1 946	235	5 058
TOTAL	32 336	30 176	2 554	65 066

2022	KILOMETRES TAD PAR CLIENT			
	MATIN / SOIR	PERIF.	DIMANCHE	TOTAL
JANVIER	7,7	14,2	3,5	9,0
FEVRIER	6,9	15,1	5,0	9,3
MARS	6,5	15,3	4,9	8,6
AVRIL	6,6	15,1	5,0	8,8
MAI	7,0	15,6	4,2	9,2
JUIN	7,6	12,3	4,8	9,3
JUILLET	11,3	14,6	4,7	12,2
AOUT	7,8	14,8	4,5	9,8
SEPTEMBRE	8,7	16,6	4,2	10,3
OCTOBRE	7,3	15,2	4,1	9,4
NOVEMBRE	7,5	15,0	4,6	9,3
DECEMBRE	8,8	13,6	4,7	9,7
TOTAL	7,6	14,7	4,4	9,5

Les données du T.A.D. en 2022

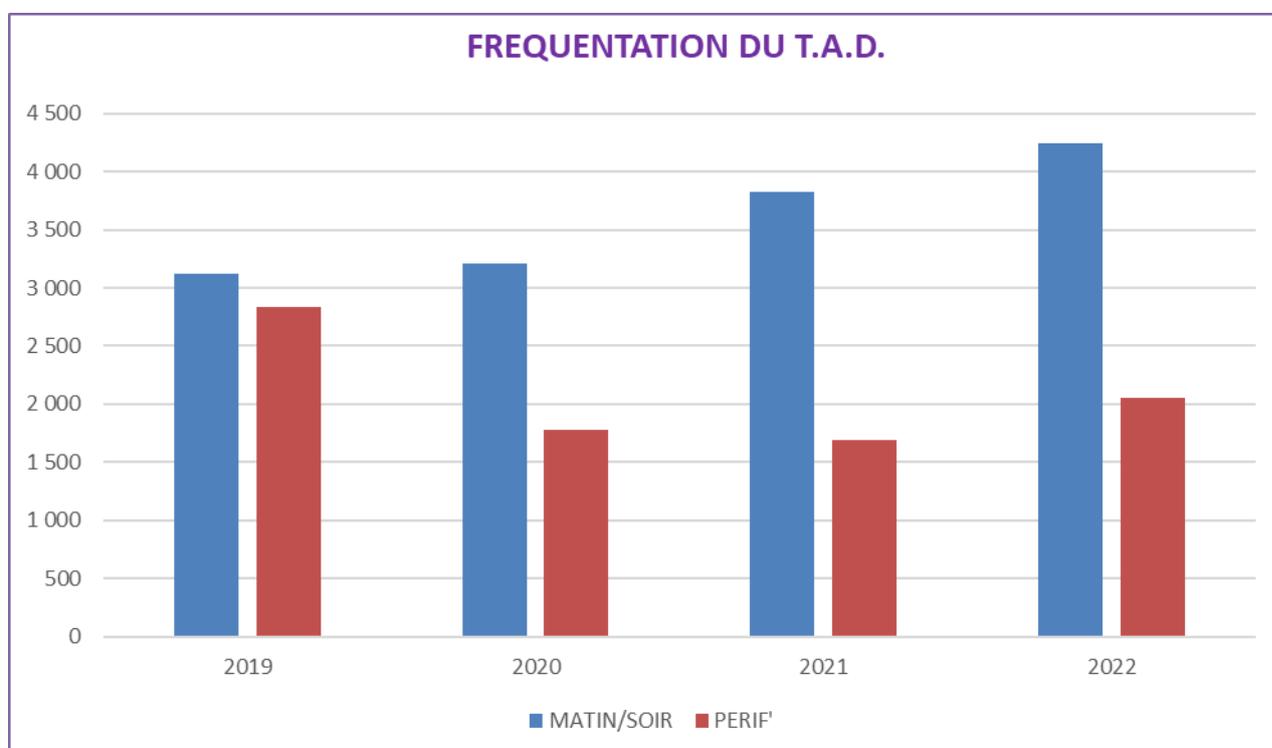
TAD PERIF' 2022

ARRETS TAD PERIF' TREMA' FIL		DEPARTS	RETOURS
AZE	Chussin	2	1
AZE	Les Tilles	45	43
AZE	Mairie	17	19
BERZE-LA-VILLE	Château Chardon	1	---
BERZE-LA-VILLE	Le Bourg	16	17
BUSSIERES	Mairie	---	2
BUSSIERES	Grand Bussières	2	2
BUSSIERES	L'Etang	---	1
CHAINTRE	Bourg	---	---
CHANES	Bourg Neuf	---	1
CHASSELAS	Eglise	---	---
CHEVAGNY-LES-CHEVRIERES	Lavoir	---	2
CHEVAGNY-LES-CHEVRIERES	Montagny	242	---
DAVAYE	En Colland	---	---
DAVAYE	Place	3	1
DAVAYE	Patte d'Oie	---	---
FUISSE	Place	17	16
HURIGNY	Clos du Château	1	1
HURIGNY	Chanteloup	21	42
HURIGNY	Les Souchons	49	48
HURIGNY	Poste	9	11
IGE	Eglise	29	153
LA CHAPELLE-DE-GUINCHAY	Mairie	10	8
LA CHAPELLE-DE-GUINCHAY	Rue de Loyse	---	1
LA ROCHE-VINEUSE	Bourg	68	33
LA ROCHE-VINEUSE	L'Eau Vive	36	37
LA ROCHE-VINEUSE	Stade	---	---
LA SALLE	Cropets	11	13
LAIZE	Blany le Parc	48	45
LAIZE	Le Bourg	---	1
LAIZE	Moranchin	---	3
MILLY-LAMARTINE	Les Cartelets	---	18
PERONNE	Mairie	15	8
PRISSE	Bourg	148	397
PRISSE	Chevigne	1	---
PRISSE	Colonge Lavoir	1	71
PRISSE	Montceau les Bouteaux	---	---
ROMANECH THORINS	Pont Belouze	1	---
SAINT-MARTIN-BELLE-ROCHE	Eglise	44	38
SAINT-MARTIN-BELLE-ROCHE	Mairie	39	5
SAINT-MAURICE-DE-SATONNAY	Four à Pain	---	11
SAINT-MAURICE-DE-SATONNAY	Mairie	1	1
SENOZAN	Mairie	6	8
SENOZAN	Rond Point	1	10
SOLOGNY	Mairie	---	---
SOLUTRE-POUILLY	La Roche	12	15
SOLUTRE-POUILLY	Place	1	---
VERGISSON	Place	28	27
VERGISSON	La Croix	6	6
VERZE	Les Martins	1	1
VERZE	Les Tardys	---	1
VINZELLES	Abri	1	1
	~ 20 ~	933	1119

➤ Evolution du Transport à la Demande

TAD	FREQUENTATION DU TRANSPORT A LA DEMANDE			
	2019	2020	2021	2022
MATIN/SOIR	3 117	3 213	3 827	4 239
PERIF'	2 834	1 782	1 689	2 052
DIM & JF	853	576	718	574
TOTAL	6 804	5 571	6 234	6 865

TAD	KILOMETRES DU TRANSPORT A LA DEMANDE			
	2019	2020	2021	2022
MATIN/SOIR	24 453	26 314	31 114	32 336
PERIF'	36 724	26 565	26 636	30 176
DIM & JF	6 358	3 318	2 915	2 554
TOTAL	67 535	56 197	60 665	65 066



Après avoir été fortement impacté par la crise sanitaire, le service de Transport à la Demande retrouve en 2022 une fréquentation légèrement supérieure à celle de l'année 2019. Toutefois, les évolutions sont très différentes entre le TAD matin/soir et le TAD Périf'.

- La fréquentation du TAD « Tréma Fil Matin/Soir » poursuit sa progression en 2022 (+10,75%), qui confirme une progression régulière depuis 2019 (+36%). Il s'agit de déplacements professionnels sur le périmètre du réseau urbain. La souplesse du service et la tarification rendent ce service particulièrement attractif pour les actifs.
- La fréquentation du TAD « Dimanche & Jours Fériés » baisse en 2022 (-20%) après avoir progressé en 2021 (+25%). Il s'agit majoritairement de déplacements professionnels.
- La fréquentation du TAD « Tréma Fil Périf' » retrouve une évolution positive en 2022 (+21,5%) mais dans une tendance globale à la baisse depuis 2019 (-27,5%). Il s'agit d'une clientèle majoritairement âgée qui se déplace pour des motifs de courses, rendez vous médicaux ou de loisirs. Cette clientèle a été particulièrement sensible à la crise sanitaire.



1.3 - Le Transport pour Personnes à Mobilité Réduite

Lancé au mois de Septembre 2019 sous forme expérimentale sur le périmètre de l'Agglomération M.B.A., le service T.P.M.R. a été pérennisé au mois d'Avril 2021 dans le cadre de l'avenant 11. Fortement pénalisé par la crise sanitaire de la Covid-19, le service TPMP a connu en fin d'année 2020 et début d'année 2021 une reprise progressive, fortement soutenue par la création du Vacci'Service, dédié aux déplacements pour la vaccination.

En 2022, le service TPMP poursuit sa progression avec une évolution de **+7%** de sa fréquentation annuelle qui atteint **5 118 personnes**. Le nombre de personnes inscrites au service TPMP augmente régulièrement, il s'élève à **625 personnes** au 31 Décembre 2022, soit une évolution de **+25%**

Cette forte évolution des inscriptions et de la fréquentation nécessite de fixer des priorités dans les demandes, de proposer des aménagements horaires afin de pouvoir répondre au mieux à chaque client.

Dans ce contexte, les déplacements pour des raisons médicales sont retenus en priorité.

EVOLUTION DE LA FREQUENTATION DU SERVICE TPMP

TPMR	2019	2020	2021	2022
JANVIER	---	333 dont 21 HM	254 dont 29 HM	387 dont 60 HM
FEVRIER	---	361 dont 37 HM	256 dont 37 HM	463 dont 61 HM
MARS	---	235 dont 3 HM	515 dont 67 HM	528 dont 50 HM
AVRIL	---	---	485 dont 72 HM	422 dont 44 HM
MAI	---	109 dont 21 HM	459 dont 81 HM	374 dont 55 HM
JUIN	---	258 dont 35 HM	503 dont 84 HM	438 dont 59 HM
JUILLET	---	279 dont 13 HM	361 dont 70 HM	344 dont 52 HM
AOUT	---	221 dont 6 HM	265 dont 24 HM	354 dont 34 HM
SEPTEMBRE	257 dont 15 HM	374 dont 33 HM	463 dont 63 HM	520 dont 76 HM
OCTOBRE	282 dont 22 HM	283 dont 31 HM	432 dont 53 HM	448 dont 69 HM
NOVEMBRE	283 dont 21 HM	225 dont 15 HM	419 dont 64 HM	445 dont 71 HM
DECEMBRE	256 dont 14 HM	212 dont 21 HM	375 dont 56 HM	395 dont 55 HM
TOTAL	1 078 dont 72 HM	2 890 dont 236 HM	4 787 dont 700 HM	5 118 dont 686 HM

HM – clients « Hors Mâcon »

EVOLUTION DES KILOMETRES DU SERVICE TPMR

TPMR	2019	2020	2021	2022
JANVIER	---	3 564	2 784	4 217
FEVRIER	---	4 295	2 863	4 785
MARS	---	1 578	5 345	5 371
AVRIL	---	---	5 090	3 899
MAI	---	996	4 618	3 573
JUIN	---	2 707	5 434	4 073
JUILLET	---	2 380	4 458	3 983
AOUT	---	1 686	2 319	3 632
SEPTEMBRE	2 333	2 733	4 414	5 695
OCTOBRE	2 759	3 081	3 933	4 555
NOVEMBRE	2 635	2 368	3 846	4 516
DECEMBRE	2 714	2 616	3 536	4 033
TOTAL	10 441	28 004	48 640	52 332

EVOLUTION DES MOTIFS DES DEPLACEMENTS

MOTIFS	2019	2020	2021	2022
RV MEDICAUX	27 %	45 %	42%	51%
COURSES	17 %	14 %	10%	7%
FAMILLE – AMIS	3 %	4 %	2%	3%
CLUBS – ASSOC.	42 %	13 %	11%	8%
TRAVAIL	---	14 %	5%	10%
DIVERS	11 %	10 %	8%	21%
VACCI'SERVICE	---	---	22%	---

La vocation du service T.P.M.R. dépasse la simple mobilité pour intégrer un volet important d'accompagnement des personnes. Il fonctionne en étroite relation avec les Mairies de l'Agglomération MBA ou leurs CCAS, notamment pour l'attribution des droits au transport.

- **conditions d'accès** : être résident sur le périmètre de l'Agglomération MBA, être titulaire d'une carte d'invalidité avec un taux supérieur ou égal à 80%, et/ou de l'APA, et/ou bénéficiaire de la PCH ou ACTP
- **restrictions** : le transport scolaire, d'enfants handicapés de moins de 4 ans, de mineurs non accompagnés, de transport « allongé », de transports sanitaires pris en charge par la CPAM
- **formalités d'inscription** : se rendre à la Mairie ou au CCAS de sa commune avec les documents nécessaires puis se rendre à l'Espace Tréma afin de s'inscrire et acquérir son titre de transport
- **conditions d'utilisation** : le service est assuré toute l'année du Lundi au Vendredi de 8h à 19h et à titre exceptionnel le Samedi et Dimanche. Les réservations doivent être faites par téléphone au numéro vert « Tréma'Fil » au moins 48 heures à l'avance. Les personnes sont systématiquement rappelées pour confirmer les conditions du déplacement.
- **modalités d'exécution du service** : aux conditions prévues lors de la réservation téléphonique, un véhicule spécifique viendra chercher la personne et assurera également l'accompagnement complet.

➤ **Le Service T.P.M.R. Tréma partenaire des manifestations Handi Sports**

Il est important que le service T.P.M.R. du réseau Tréma accompagne et apporte son soutien aux manifestations sportives Handi Sports du territoire. Les participants et les accompagnateurs ont des besoins essentiels en mobilité, entre les sites sportifs et les gares, hôtels ou restaurants. C'est toujours une grande fierté de proposer nos services lors de ces manifestations.



Lancement du tournoi de tennis Handi Sport, en présence de Mme Claude Cannet, M. Jean-Pierre Mathieu, M. Jean Payebien et de Sandrine Martinet

2 Les faits marquants et les actions du réseau Tréma en 2022

2.1 - Sandrine Martinet, utilisatrice d'honneur du réseau Tréma

Le 14 Janvier 2022, nous avons eu le plaisir de remettre à Sandrine Martinet une carte d'abonnement annuel Tréma et lui apporter, via notre service TPMR, une aide à la mobilité pour ses déplacements personnels et professionnels. Judokate multi médaillée aux Jeux Paralympiques de Rio, Athènes, Pékin et Tokyo, c'est une grande fierté pour le réseau Tréma et son service TPMR de pouvoir l'accompagner et la soutenir dans ses projets sportifs.



Remise d'une carte annuelle Tréma à Sandrine Martinet

2.2 - Partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de Saône et Loire

Le 15 Février 2022, la Caisse d'Allocations Familiales de Saône et Loire lançait une campagne de sensibilisation auprès des jeunes : « ton projet pour tous ». Un dispositif destiné à aider les jeunes en difficulté dans la réalisation d'un projet personnel, et développer ainsi leur autonomie et leur insertion. L'appui du réseau Tréma en termes de communication dans les bus a permis de relayer cette opération auprès de nombreux jeunes mâconnais.



**Présentation de l'opération « ton projet pour tous »
en présence de Mme Cécile Aladame, directrice de la C.A.F. de S&L**

2.3 - Un nouveau partenariat avec le Club ZONTA de Mâcon pour la Journée Internationale des droits de la Femme.

Pour la première fois en 2022, le réseau Tréma s'est associé au Club ZONTA de Mâcon/Bourg pour l'accompagner et le soutenir dans son action sur la journée internationale des droits de la femme. Après avoir échangé avec les responsables du Club ZONTA, et notamment sa Présidente Madame Sandra Robin, il nous a semblé important d'être associé à cette opération et de la relayer dans les bus du réseau Tréma, tout particulièrement auprès des jeunes.

Ainsi, en complément d'une campagne d'information dans les bus, nous avons proposé la gratuité totale pour les femmes la journée du 8 Mars 2022. De plus et en lien avec l'opération « roses jaunes » du Club ZONTA nous avons offert des roses « ZONTA » à nos clientes à l'Espace Tréma.

En interne et comme chaque année, nous avons eu le plaisir de remettre un cadeau au personnel féminin de l'entreprise.



Présentation du partenariat entre le réseau Tréma et le Club Zonta, en présence de Mme Claude Cannet et de Mme Sandra Robin, au dépôt Tréma

2.4 - Le Carnaval de Mâcon

L'année 2022 a marqué le retour du carnaval dans les rues de Mâcon, le Samedi 26 Mars 2022. Un événement festif que le réseau Tréma accompagne depuis plusieurs années. Pour cette journée et afin qu'un maximum d'enfants puissent participer, le réseau Tréma était intégralement gratuit. De plus lors de cette journée, le réseau Tréma récompensait par une tablette informatique, le plus beau déguisement individuel du carnaval.



2.5 - Le réseau Tréma partenaire de Mâcon Tendance soutient les commerçants du centre ville

Depuis plusieurs années, le réseau Tréma est adhérent de l'association Mâcon Tendance, via son agence commerciale située Place de la Barre, et participe ainsi aux animations commerciales du centre ville.

Le 7 Mai 2022, dans le cadre du Printemps des Boutiques, le Grand Déballage 100% Boutiques constituait un temps fort du centre ville, organisé par l'association Mâcon Tendance. Il permet aux mâconnais de profiter de bonnes affaires et de participer à une tombola avec de nombreux lots à gagner. A l'occasion de cette manifestation, importante pour la vie du centre ville, le réseau Tréma était gratuit toute la journée, afin que les mâconnais profitent pleinement de ce Grand Déballage 100% Boutiques.

TRÉMA

SAMEDI 7 MAI

RÉSEAU GRATUIT
TOUTE LA JOURNÉE

VENEZ PROFITER DE
VOS COMMERCES
— Déballage 100% boutiques —

Mâcon
-tendance.fr
CENTRE VILLE

Mâconnais-Beaujolais
AGGLOMÉRATION

100% Boutiques

www.trema-bus.fr

Mâconnais-Beaujolais
AGGLOMÉRATION

tendance
MÂCONNAIS-BEAUJOLAIS

f t



**Présentation de l'opération « Grand Déballage 100% Boutiques »
en présence de Mme Virginie De Battista, Présidente de Mâcon Tendance**

2.6 - Opération CM.2 avec les écoles de Mâcon

Chaque année, l'entrée au collège constitue une étape importante dans la vie des écoliers, et très souvent elle s'accompagne d'une première utilisation des transports en commun. Afin de les accompagner au mieux dans ce changement, nous proposons aux écoles primaires et aux classes de CM.2, une opération découverte et initiation aux transports urbains Tréma.

Après avoir pris le bus pour se rendre au dépôt, les élèves découvrent toutes les caractéristiques du réseau Tréma et les contrôleurs les sensibilisent sur toutes les règles et consignes à respecter. Une visite du dépôt et un goûter clôturent le programme avant le retour à l'école.



Accueil d'une classe CM.2 de l'école Marcel Pagnol des Blanchettes

2.7 - Des navettes gratuites pour le Festival « Luciol in the Sky » de Champgrenon

L'année 2022 marque le retour du festival « Luciol in the Sky », organisé par la Cave à Musique sur le site de Champgrenon. Trois jours de concert qui attirent un nombreux public. A cette occasion et dans le cadre de notre partenariat avec la Cave à Musique, nous avons étudié et mis en place une ligne de bus spécifique et gratuite pour les festivaliers. En proposant 6 navettes par soirée, entre 19h et 3h30 du matin, nous avons permis à de nombreuses personnes de se rendre et de rentrer du festival dans des conditions de confort et de sécurité maximales.



Présentation du partenariat entre le réseau Tréma et la Cave à Musique pour le festival « Luciol in the Sky » de Champgrenon

2.8 - Des navettes gratuites pour les Journées Départementales des Armées

L'année 2022 marque également le retour des Journées Départementales des Armées et pour la première fois, cette manifestation était organisée sur le site du centre équestre de Chaintré. Compte tenu du nombre important de visiteurs attendus pour cette journée et des capacités de stationnement limitées sur le site, un partenariat a été créé avec la réseau Tréma pour la mise en place de navettes entre le parking de la zone commerciale des Bouchardes et le centre équestre de Chaintré. Ce sont ainsi 2 bus qui ont assuré des navettes toutes les 10 minutes, le 2 Juillet entre 10h et 18h, pour le bon déroulement de cette belle manifestation.



Réunion de travail pour l'organisation des navettes entre le centre commercial des Bouchardes et le centre équestre de Chainré



2.9 - Les Gambettes Mâconnaises

La journée des Gambettes Mâconnaises constitue un événement sportif et solidaire incontournable de la vie mâconnaise et chaque année, le réseau Tréma est présent auprès des Gambettes pour les soutenir et les accompagner dans cette grande manifestation. A cette occasion, les minibus roses de la navette gratuite Tréma portent les couleurs et véhiculent les valeurs des Gambettes, notamment la générosité et la solidarité. Une grande journée sportive et festive que nous sommes très fiers de soutenir.



Présentation du partenariat avec les Gambettes Mâconnaises devant le SPOT

2.10 - Job' Dating « du Stade vers l'Emploi »

Le 23 Juin 2022, un Job'Dating très original était organisé sur le site sportif de la Grisière, sur le thème « du Stade vers l'Emploi ». C'est ainsi que des employeurs et des demandeurs d'emploi ont pu se rencontrer et se découvrir via une compétition sportive puis par des entretiens individuels. La mise en place d'un circuit de ramassage gratuit par le réseau Tréma a permis à de nombreuses personnes de participer à cette manifestation.

JOB DATING
DU STADE VERS L'EMPLOI

Vous êtes inscrite pour participer le 23 juin ?
Profitez de la navette gratuite proposée par le réseau Tréma !

Trajet aller vers le stade Marie-José Pérec :

Parking Monnier (arrêt navette) : 9h	Hôtel de Ville (Quai) : 9h01
Gambetta (arrêt Tréma) : 9h02	Gare SNCF : 9h05
Place de la Barre (abri bus) : 9h07	Stade MJ. Pérec : 9h15

Retour :

Stade MJ. Pérec : 16h30	Parking Monnier : 16h38
Hôtel de Ville : 16h39	Gambetta : 16h40
Gare SNCF : 16h43	Place de la Barre : 16h45

Accès au véhicule libre et gratuit !
Pour vous inscrire à l'événement, contactez vite votre conseiller Pôle emploi.

Logo République Française, logo Pôle emploi, logo Agence Nationale du Sport, logo ATH-LÉ

La navette gratuite Tréma pour faciliter l'accès au Job Dating sur le site de la Grisière

2.11 - Les Rendez Vous de l'Emploi

Le Mercredi 14 Septembre 2022, le SPOT accueillait les 19^e Rendez Vous de l'Emploi, une opération organisée par la Mairie de Mâcon. Plus de 1000 offres proposées, réparties sur 14 pôles d'activités, et de nombreuses conférences pour accompagner au mieux les demandeurs d'emploi dans leurs démarches. Pour faciliter l'accès au SPOT durant toute cette journée, le réseau Tréma a proposé un prolongement de la Ligne A au-delà du terminus « Rive de Saône ». Ce sont ainsi 13 passages qui ont permis de desservir le SPOT, et chaque personne qui repartait du salon en bus recevait un ticket de bus gratuit.

2.12 - Participation au Challenge de la Mobilité

La 2^e édition du Challenge de la Mobilité s'est déroulé du 15 au 25 Septembre 2022, sur le territoire de l'Agglomération Mâconnaise. L'occasion pour M.B.A. de fédérer les acteurs économiques et relever, ensemble, le défi d'une mobilité plus respectueuse de l'environnement. Pour la 2^e année, le réseau Tréma et son personnel participaient à ce challenge, laissant la voiture pour venir travailler en vélo, trotinette ou marche à pied.



Présentation du Challenge de la Mobilité avec Mme Claude Cannet

2.13 - La Journée du Transport Public

Chaque année au mois de Septembre, la Rentrée du Transport Public permet de valoriser et mettre en avant les réseaux de transport public, avec en 2022 le thème : « faire le choix des transports publics, c'est limiter son impact sur l'environnement ». Pour cette édition 2022, nous avons choisi de valoriser le Ticket SMS, lancé en Septembre 2020, en proposant une opération du Ticket SMS à 1 euro. Pendant cette période, 762 clients ont pu ainsi bénéficier de cette opération.

RENTRÉE DU TRANSPORT PUBLIC
16-22 SEPTEMBRE 2022



Quand vous prenez
les transports publics,

**L'AIR DE RIEN
VOUS FAITES
BEAUCOUP**

TRéMA

OFFRE

EXCEPTIONNELLE
du 16 au 22 septembre !

Faire le choix des transports
collectifs, c'est limiter son impact
sur l'environnement.

TICKET SMS
1 SMS = 1 TICKET

Envoyer TREMA au

93444

Ticket valable 1h

1,00€

Plus d'informations sur www.rentreedutransportpublic.fr

Organisé par



[rentreedutransportpublic.fr](https://twitter.com/rentreedutransportpublic)

Organisé par

CIE Objectif transport public

Partenaires officiels

EstimoteoMedia

LE GROUPE LA POSTE

media transports

Associations de

PROTECTOR

DE LA TRANSITION

ÉCOLOGIQUE

ET DU CLIMAT

DES YRATINIENS

AGGLOMÉRATION



Mâconnais-Beaujolais
AGGLOMÉRATION

2.14 - Table ronde « mobilité » au Foyer de la Chevanière

Le 21 Novembre 2022, à l'initiative de Madame Isabelle Foray, Directrice, une table ronde sur la mobilité était organisée au Foyer de la Chevanière, en présence de Madame Claude Cannel. Nous avons pu ainsi écouter et échanger avec les résidents du foyer sur leurs problématiques liées à la mobilité : offre de transport, difficultés de correspondances, mobilier urbain, information, relation avec les conducteurs... chacun a pu s'exprimer librement et des éléments de réponse ont pu être apportés par Madame Cannel.



La table ronde « mobilité » au foyer de la Chevanière en présence de Mme Claude Cannet

2.15 - Le Black Friday

Pour la première fois, le réseau Tréma s'appuie sur la campagne nationale du « Black Friday » pour valoriser également le Ticket SMS, en proposant le Vendredi 25 Novembre, le Ticket SMS à 1 euro. 138 clients du réseau ont pu bénéficier de cette opération.

Vendredi
25 NOVEMBRE 2022

**BLACK
FRIDAY**

TICKET SMS
1SMS = 1TICKET

Envoyer TREMA au
93444

Ticket valable 1h
1,00€

TRéMA

Mâconnais-Beaujolais
AGGLOMÉRATION

2.16 - Le Salon du Chocolat

Le Kiwanis est une organisation internationale de clubs service fondée en 1915 et dont la devise est « Servir les Enfants du Monde ». A Mâcon, sous la Présidence de Monsieur Frédéric Magnien, le Club Kiwanis est connu et reconnu pour l'ensemble de ses actions destinées à soutenir et accompagner des enfants en difficulté.

En 2022, le Club Kiwanis de Mâcon lançait un nouveau projet avec l'organisation du premier « Salon du Chocolat et Gourmandises » au Parc des Expositions de Mâcon.

Après un premier échange avec Monsieur Magnien, il nous a semblé important et essentiel d'accompagner le Club Kiwanis dans ce projet. Par un soutien en communication dans un premier temps, à bord des bus Tréma, puis en offrant un lot original pour la tombola du salon : un bus 100% chocolat fabriqué par le chocolatier « éclat du chocolat » à Charnay les Mâcon. 3 kg de chocolat ont été nécessaires pour réaliser cette pièce unique, qui a ensuite été remise au Club Kiwanis pour le salon.



Présentation du lot « Transdev » pour la tombola



2.17 - La Hotte de Noël – le réseau Tréma collecte les cadeaux de Noël

Pour la deuxième année, le réseau Tréma s'est associé à la Mairie de Mâcon pour la Hotte de Noël 2022. Chaque année, cette opération permet de récolter de nombreux jouets qui sont ensuite triés puis remis aux enfants malades ou défavorisés. Après une collecte record en 2021, le réseau Tréma et la Mairie de Mâcon ont décidé de reconduire les dispositifs mis en place, notamment la collecte à bord des bus Tréma ainsi qu'à l'Espace Tréma. De nouveaux partenaires ont rejoint la Hotte de Noël en 2022, la société UBI Transport et la Caisse d'Allocations Familiales.

Comme en 2021, la collecte 2022 a permis de récupérer puis distribuer de très nombreux jouets via les Clubs Service Mâconnais, et remettre également un nombre important de jouets aux Resto du Cœur à l'approche de Noël.



Lancement de l'opération « Hotte de Noël » en présence de M. Hervé Raynaud



Une nouvelle collecte « record » en 2022 avec de nombreux jouets distribués

2.18 - La Journée des Femmes Elues à Lyon

Le Vendredi 25 Mars 2022, nous avons eu le plaisir d'accompagner Madame Claude Cannet à la Journée des Femmes Elues, organisée à Lyon sous le patronage du Ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances. Une journée d'échanges et de rencontres pour valoriser l'implication des femmes dans la vie locale.

Accompagnée de Madame Brigitte Guichard, Directrice Régionale Transdev BFC, Madame Claude Cannet a présenté et mis en avant le projet Hydrogène de l'Agglomération Mâconnaise.



Intervention de Mme Claude Cannet à la Journée des Femmes Elues

2.19 - Divers soutiens ou partenariats



2.20 - Lancement des Lignes Périurbaines (hors DSP)



Le 19 Décembre 2022, l'Agglomération M.B.A. lançait officiellement 4 nouvelles lignes périurbaines : P1, P2, P3 et P4. Ce lancement faisait suite à un long travail d'études et de préparation mené entre MBA, la SPL MBFC et le réseau Tréma. Exploitées hors DSP par la SPL MBFC, ces lignes sont toutefois suivies par le réseau Tréma sur le plan commercial et communication, pour une première période expérimentale jusqu'au 30 Juin 2024.

2.21 - Lancement d'un point de vente MOBIGO (hors DSP)

Suite à une demande de Monsieur Neugnot et avec l'accord de Monsieur Courtois, nous avons implanté, à partir du mois de Mai 2022 un point de vente MOBIGO à l'Espace Tréma.

Le matériel a été fourni par la société TICKS pour le compte du Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté avec une formation pour le personnel de l'agence. A partir du mois d'Août 2022, les premières ventes de titres et de cartes d'abonnements MOBIGO ont pu être réalisées.

Cette opération, traitée hors DSP urbaine, permet de compléter et renforcer le rôle de l'Espace Tréma et de le positionner davantage comme un point « mobilité » sur le secteur de Mâcon.



3 La prévention, le contrôle et la sécurité en 2022

La sécurité des transports urbains mâconnais, celle de nos clients comme celle de notre personnel, est une préoccupation quotidienne. Les contrôles réalisés chaque jour sur le réseau par nos contrôleurs et les actions de prévention notamment envers les jeunes des quartiers de Mâcon, demeurent essentiels.

L'appui des services de la Police Nationale et de la Police Municipale reste essentiel, les actions sont coordonnées dans le cadre des réunions mensuelles du Groupe de Partenariat Opérationnel. Cette structure regroupe les forces de l'ordre, les services de la Mairie de Mâcon, les établissements scolaires, les gestionnaires d'habitat collectif et les transports urbains, elle permet d'échanger sur les problématiques sécurité de chacun.

Pour la sécurité du réseau, des clients et de nos conducteurs, les opérations de contrôle doivent être régulières et soutenues. En 2022, plus 6.000 contrôles de titres qui ont été effectués par les contrôleurs du réseau, entraînant l'établissement de 69 procès verbaux pour différents motifs : absence de titre de transport, comportement ou incivilité.

Le taux de recouvrement de ces procès verbaux reste stable à 75%

2022	Nombre de personnes contrôlées sur le réseau Tréma (titres de transport UBI)														Amendes
	A	B	C1	C2	D	E	G	A1	A10	B9	E8	E511	G3	TOTAL	
JAN.	307	7	96	139	119	26	14	22	0	5	0	0	5	740	13
FEV.	293	26	127	146	123	0	12	0	9	0	33	2	2	773	5
MARS	319	82	96	175	69	5	6	0	0	0	38	30	61	881	8
AVRIL	219	1	54	59	53	0	66	0	0	0	0	0	0	452	4
MAI	184	40	57	80	92	0	73	0	6	0	0	0	41	573	9
JUIN	152	0	101	108	70	0	6	1	0	0	19	0	12	469	5
JUILLET	29	0	16	11	3	0	0	0	0	0	0	0	0	59	3
AOUT	45	0	30	48	20	4	2	0	0	0	0	0	0	149	3
SEPT.	224	16	64	57	76	0	0	0	0	0	0	0	0	437	4
OCT.	258	8	142	44	198	74	24	0	0	0	0	0	13	761	6
NOV.	84	69	84	59	39	2	19	0	26	3	0	2	15	402	7
DEC.	251	30	47	68	49	4	12	0	0	0	5	0	0	466	2
TOTAL	2 365	279	914	994	911	115	234	23	41	8	95	34	149	6 162	69

Nous veillons à maintenir le contact avec les jeunes des quartiers, des interventions qui nous permettent d'échanger et transmettre certaines valeurs : respect, discipline, politesse....., nous pouvons toujours compter sur le soutien et l'implication de notre partenaire « la Jeunesse Sportive Mâconnaise », association sportive du quartier de la Chanaye.



Journée d'échange avec les jeunes du quartier des Blanchettes

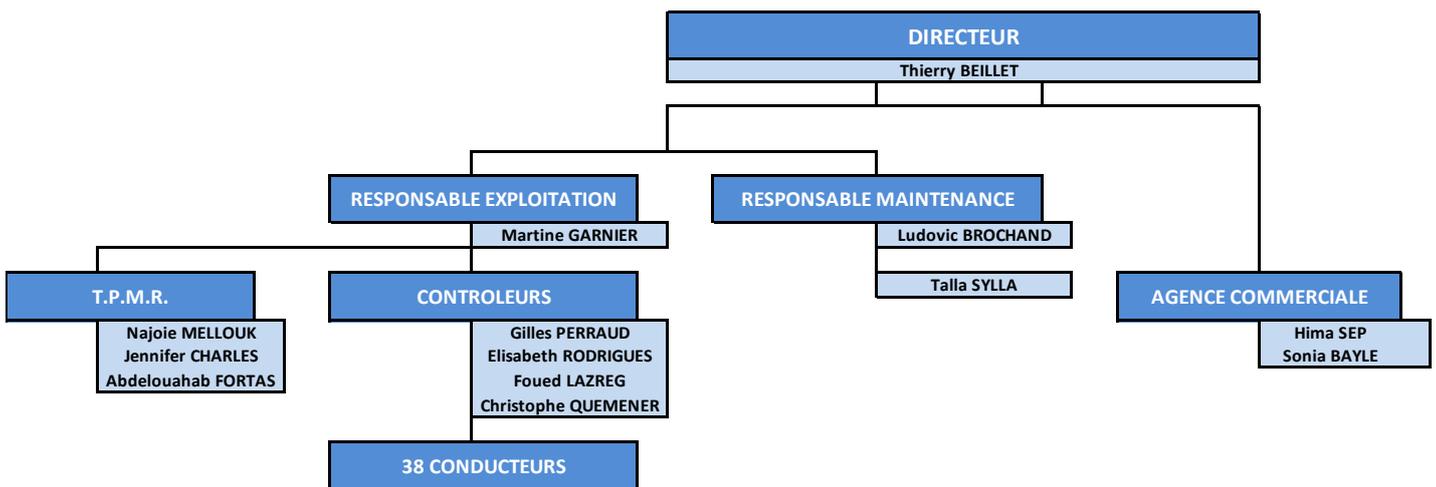


Exercice d'intervention à bord d'un bus Tréma



Sensibilisation des conducteurs à la sécurité via la conduite virtuelle

4 L'exploitation du réseau Tréma par Transdev Mâconnais Beaujolais



L'organisation de la société Transdev Mâconnais Beaujolais n'a pas évolué en 2022, la structure de l'entreprise est stable et composée comme suit :

- Un Pôle Exploitation sous la responsabilité de Martine Garnier, qui regroupe le personnel de conduite (38 personnes), les quatre contrôleurs et le service TPMR composé de trois personnes.
- Un Service Atelier-Maintenance sous la responsabilité de Ludovic Brochand, accompagné d'un mécanicien.
- Une agence commerciale, Espace Tréma, sous la responsabilité de Hima Sep, accompagnée d'une hôtesse d'accueil.

4.1 - L'effectif de l'entreprise au 31 Décembre 2022

Au 31 Décembre 2022, l'effectif de la société Transdev Mâconnais Beaujolais était donc composé de 50 personnes, plus un directeur Transdev, décomposé comme suit :

2021	H	F	Remarques
Conducteurs 200	15	7	
Conducteurs 201	1	0	
Conducteurs 203	1	0	
Conducteurs 205	12	2	Dont un mi-temps
Contrôleurs	3	1	Agents de Maîtrise
Ouvrier	1	0	Atelier
Employées	1	4	Espace Tréma + TPMR
Maîtrise Atelier	1	0	Atelier
Cadre	0	1	Exploitation
TOTAL	35	15	

4.2 - Evolution de l'absentéisme

Dans la continuité des actions menées depuis 5 années, l'entreprise a poursuivi ses efforts en 2022 pour faire baisser le taux d'absentéisme, plusieurs actions ont été menées notamment sur les arrêts de longue durée. Toutefois, le niveau d'absentéisme reste encore élevé avec 1984 jours d'arrêts pour l'année 2022.

4.3 - Le plan de formation

Au cours de l'année 2022, 35 modules de formation ont été organisés pour le personnel de l'entreprise, représentant 644 heures pour l'année 2022, dans différents domaines d'activités :

- **Formation Continue Obligatoire** : cette formation concerne le personnel de conduite, elle doit être effectuée tous les 5 ans pour le renouvellement du permis de conduire. Elle est assurée par un formateur interne Transdev Mâconnais Beaujolais, sur une durée de 5 jours. 10 modules ont été réalisés dans l'entreprise en 2022, représentant 350 heures de formation.
- **Formation de manutention de la personne fragilisée** : cette formation est destinée au personnel assurant le service TPMR, soit 3 salarié(e)s. Elle a permis de bien appréhender les gestes et postures pour une bonne prise en compte des clients, tout en veillant à leur propre santé et sécurité. 3 modules ont été réalisés en 2022, représentant 21 heures de formation.
- **Formation à la gestion des conflits** : cette formation est destinée au personnel de conduite, elle apporte des conseils et des outils pour gérer au mieux les situations conflictuelles avec les clients pendant les services. 15 modules ont été réalisés en 2022, représentant 210 heures de formation.
- **Formation sociale « convention collective urbaine »** : cette formation est destinée à notre responsable d'exploitation pour une meilleure approche et maîtrise de la convention collective urbaine dans le cadre de ses missions. 1 module a été réalisé en 2022, représentant 7 heures de formation.
- **Formation d'habilitation électrique** : cette formation est destinée au personnel de l'atelier, elle est indispensable pour toute intervention sur les installations électriques, au dépôt ou sur les véhicules. 2 modules ont été réalisés en 2022, représentant 28 heures de formation.
- **Formation à la conduite sécuritaire** : cette formation est destinée au personnel de conduite, elle entre dans le cadre du projet « Objectif CO.2 » et du programme de certification ISO de l'entreprise. Elle est assurée par notre formateur interne. 4 modules ont été réalisés dans l'entreprise en 2022, représentant 28 heures de formation.

4.4 – Les actualités sociales

Le climat social de l'entreprise est resté serein au cours de l'année 2022, néanmoins la forte évolution de l'inflation au cours du dernier trimestre a provoqué de nouvelles revendications de la part du personnel. Dans ce contexte particulier, le Groupe Transdev a permis d'anticiper l'ouverture des Négociations Annuelles Obligatoires 2023 en proposant une première revalorisation des salaires de +3% au 1^{er} Septembre 2022.

L'année 2022 a été marquée également par un accord NAO 2022 ainsi que par un renouvellement de l'accord d'intéressement pour une nouvelle durée de 3 ans, de 2022 à 2024.

Pour des raisons d'organisation et d'emploi du temps, les élections professionnelles pour le renouvellement des élus au C.S.E. ont été reportées en Juin 2023.

4.5 - Le parc de véhicules Tréma en 2022

L'année 2022 a été marquée par un renouvellement important du parc avec l'arrivée de 4 bus neufs au mois de Septembre, de marque IVECO, modèle Urbanway. Ce qui a permis de réformer 4 bus scolaires Agora parmi les plus anciens du parc (301-303-306-309)

En fin d'année 2022, le parc est donc composé de 30 véhicules :

- 5 Minibus de marque Dietrich / Véhixel
- 4 Midibus de marque Heuliez
- 12 Bus Standards de marque Heuliez
- 4 Bus Standards de marque Iveco
- 1 Bus Standards à vocation scolaire de marque Renault
- 4 véhicules VL TPMR

Les trois véhicules affectés au service TPMR (10, 12 et 13) ne sont pas dans le parc MBA, ainsi que le Trafic PMR mis à disposition par la Mairie de Mâcon (9).

Hormis les grosses réparations (moteur, boîte de vitesse, pont), la maintenance des véhicules est assurée en interne. En 2022 l'entretien des véhicules, préventif et curatif, a généré 645 interventions. Toutes ces opérations sont enregistrées sur notre logiciel de maintenance MOVE, elles comprennent tous les contrôles, visites techniques, révisions et réparations.

Deux faits marquants sur le parc en 2022 :

- Véhicule Midibus 103 : un remplacement complet de la boîte de vitesse.
- Véhicule Standard 209 : un remplacement du moteur qui a nécessité de nombreuses interventions de maintenance.

PARC	IMMATRICULATION	1° MEC	MODELE	AGE	KMS	CONSO	OPERATIONS MAINTENANCE
9	CW-097-DF	24/06/2013	VL TRAFIC TPMR	9,5	104 759	---	---
10	EN-080-NN	23/06/2017	VL KANGOO TPMR	5,5	115 168	---	---
12	FS-125-YP	25/09/2020	VL MEGANE TPMR	2,3	34 097	---	---
13	GE-729-BH	11/01/2022	VL CADDY TPMR	0,9	22 752	---	---
15	BL-668-BF	28/04/2008	Mini Véhicel Cytios	14,8	583 444	21,40	18
17	BL-829-BF	29/05/2006	Mini Véhicel Jumper	16,7	323 669	13,83	6
18	EZ-437-GF	24/07/2018	Mini Dietrich City 27	4,5	135 818	20,65	10
19	FJ-383-ZM	05/08/2019	Mini Dietrich City 29	3,4	102 853	18,27	11
20	GB-711-YF	22/09/2021	Mini Dietrich City 29	1,3	41 295	17,96	19
101	AC-122-HC	05/08/2009	Midi Heuliez GX.127	13,4	510 541	35,02	14
102	AC-217-EJ	29/07/2009	Midi Heuliez GX.127 L	13,4	509 390	36,20	19
103	AC-254-EJ	29/07/2009	Midi Heuliez GX.127 L	13,4	536 049	37,52	23
104	AC-293-EJ	29/07/2009	Midi Heuliez GX.127 L	13,4	528 166	36,39	21
201	AC-448-GS	04/08/2009	Standard Heuliez GX.327	13,4	640 267	43,72	32
202	AC-992-HB	05/08/2009	Standard Heuliez GX.327	13,4	636 465	38,48	28
203	AC-805-HB	05/08/2009	Standard Heuliez GX.327	13,4	658 902	42,88	26
204	AC-356-HD	05/08/2009	Standard Heuliez GX.327	13,4	665 805	41,77	32
205	AC-587-HD	05/08/2009	Standard Heuliez GX.327	13,4	651 230	41,81	33
207	AC-373-HJ	05/08/2009	Standard Heuliez GX.327	13,4	666 314	39,43	35
208	AC-692-HJ	05/08/2009	Standard Heuliez GX.327	13,4	621 355	42,10	31
209	AC-731-HJ	05/08/2009	Standard Heuliez GX.327	13,4	583 171	38,95	146
210	AC-711-HJ	05/08/2009	Standard Heuliez GX.327	13,4	602 811	41,06	27
211	FE-757-WN	26/03/2019	Standard Heuliez GX.337	3,8	195 980	38,95	29
212	FE-865-WN	26/03/2019	Standard Heuliez GX.337	3,8	196 718	37,73	29
213	FE-945-WN	26/03/2019	Standard Heuliez GX.337	3,8	171 612	38,02	30
214	GH-505-RL	25/07/2022	Standard Iveco Urbanway	0,4	18 061	42,67	7
215	GH-448-RL	25/07/2022	Standard Iveco Urbanway	0,4	17 950	42,35	5
216	GH-574-RL	25/07/2022	Standard Iveco Urbanway	0,4	17 414	42,90	2
217	GH-907-SR	27/07/2022	Standard Iveco Urbanway	0,4	14 787	42,89	3
302	BL-499-BF	06/03/2001	Standard Renault Agora	21,8	404 540	54,93	9
			MOYENNE GLOBALE BUS	9,6		37,52	645

Le parc de véhicules Tréma au 31 Décembre 2022

La productivité des véhicules urbains reste stable. Les minibus de la Navette Tréma ont effectué en moyenne 34.000 kilomètres en 2022, les midibus de ligne 32.000 kilomètres, les bus standards de ligne 45.000 kilomètres et le bus standard scolaire 15.000 kilomètres.

4.6 - L'accidentologie sur le réseau Tréma en 2022

L'année 2022 a été marquée par 31 sinistres routiers dont :

- 7 accidents sans responsabilité
- 2 accidents avec une responsabilité partielle
- 22 accidents avec une responsabilité totale, dont 6 corporels

Il s'agit principalement d'accidents de la circulation, d'accrochages entre véhicules ou de chutes de clients dans les véhicules. Chaque accident fait l'objet d'un rapport, d'une analyse et d'un entretien avec le tuteur de l'entreprise.

5 La performance du réseau Tréma en 2022

5.1 - Les kilomètres produits sur le réseau régulier

2022	A	B	C	D	E	G	A1	A10	B9	E511	E8	G3	NAV	TOTAL
JAN.	10 778	8 003	16 905	8 643	7 521	7 154	1 245	2 052	1 525	1 215	1 021	1 897	7 794	75 753
FEV.	10 169	6 802	16 079	8 057	7 272	6 177	575	973	675	586	525	911	8 425	67 226
MARS	11 560	8 471	18 042	9 386	8 658	7 748	1 326	2 231	1 638	1 417	1 176	2 064	9 848	83 565
AVR.	10 621	7 071	17 482	8 534	7 675	6 455	649	1 082	775	670	570	994	9 293	71 871
MAI	10 756	7 858	17 159	8 646	7 822	6 892	1 153	1 920	1 380	1 149	1 031	1 770	7 373	74 908
JUIN	10 717	7 914	17 153	8 582	7 449	7 102	1 155	1 893	1 405	1 049	952	1 745	9 419	76 535
JUIL.	10 223	6 558	12 822	8 647	7 168	6 073	272	422	301	273	270	378	9 465	62 871
AOUT	10 534	6 892	11 837	8 944	7 101	5 993	0	0	0	0	0	0	10 197	61 498
SEPT.	11 126	8 314	17 796	8 999	7 038	7 560	1 305	2 196	1 568	1 269	1 201	1 946	9 485	79 803
OCT.	11 022	7 838	17 719	8 876	7 777	7 085	872	1 564	1 071	851	805	1 283	8 929	75 692
NOV.	10 203	7 353	16 473	8 361	7 604	6 752	1 002	1 719	1 202	967	931	1 541	8 457	72 565
DEC.	11 346	7 701	18 394	9 133	7 498	7 114	709	1 270	873	699	621	1 099	9 460	75 917
TOTAL	129 054	90 774	197 861	104 808	90 584	82 105	10 263	17 322	12 413	10 144	9 103	15 629	108 145	878 205

Les kilomètres produits sur le réseau régulier Tréma s'élèvent en 2022 à 878 205 kms.

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
A	128 416	121 444	119 841	113 353	121 886	129 054
B	89 884	89 690	88 542	83 505	86 084	90 774
C	193 137	192 038	189 349	183 067	189 232	197 861
D	95 300	102 849	102 134	102 625	100 836	104 808
E	83 687	81 835	80 003	82 479	84 107	90 584
G	81 632	79 594	77 886	76 413	75 051	82 105
NAV	41 919	79 334	76 686	78 191	105 133	108 145
SCO	74 691	66 579	66 851	52 853	67 169	74 874
TOTAL	788 666	813 363	801 336	772 486	832 498	878 205

Après deux années marquées par des périodes de confinement, le réseau Tréma a connu un fonctionnement normal et complet en 2022. La ligne E a été impactée par une longue période de déviation suite à la fermeture de la route de Davayé pour des raisons de travaux.

5.2 - Les ventes réalisées sur le réseau régulier

NOMBRE DE TITRES VENDUS EN 2022														
TITRE DE TRANSPORT		JAN.	FEV.	MAR.	AVR.	MAI.	JUI.	JUIL.	AOU.	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	TOTAL
- 4 ANS	---	363	356	342	338	307	289	222	175	180	209	202	323	3 306
TICKET UNITE	1,30 €	13 831	13 254	14 685	13 340	14 449	14 472	13 508	14 210	16 588	15 923	14 772	16 425	175 457
TICKET S.M.S.	1,30 €	1 475	769	1 190	1 369	2 161	2 266	1 950	2 162	2 236	3 039	2 775	3 029	24 421
CARNET DE 10 TICKETS	8,80 €	243	281	286	248	268	252	239	208	297	271	416	270	3 279
TREMA JOURNEE	3,40 €	92	102	96	89	93	73	72	82	84	83	72	82	1 020
SUPPORT CARTE	3,00 €	83	77	85	74	63	58	73	1 086	618	167	223	108	2 715
DUPLICATAS	15,00 €	78	52	110	55	51	58	76	68	182	84	88	80	982
AVANTAGE +65 MENSUEL	19,00 €	19	19	22	12	19	17	19	16	22	21	18	25	229
AVANTAGE +65 ANNUEL	190,00 €	3	2	7	4	0	3	2	7	10	3	3	1	45
TREMA ANNUEL	250,00 €	2	3	7	2	3	0	0	4	5	4	4	2	36
TREMA ACTIF MENSUEL	25,00 €	102	99	111	108	111	119	104	81	112	117	116	120	1 300
TREMA AVANTAGE -26 MENSUEL	15,00 €	88	83	92	93	99	84	73	65	86	86	87	80	1 016
TREMA AVANTAGE -26 ANNUEL	150,00 €	1	3	1	1	0	0	2	1	16	2	3	1	31
TREMA AVANTAGE -19 MENSUEL	10,00 €	96	84	91	75	80	69	44	25	107	108	114	100	993
TREMA AVANTAGE -19 ANNUEL	100,00 €	3	2	1	0	0	0	2	0	44	7	1	3	63
TREMA AVANTAGE CARNET DE 10	6,00 €	261	186	281	276	250	231	205	212	319	290	312	246	3 069
TREMA GROUPE	6,00 €	0	0	0	1	64	1	4	1	0	0	3	0	74
TREMA IMPULSION ANNUEL	125,00 €	18	11	15	5	3	8	8	8	27	19	16	22	160
TREMA IMPULSION MENSUEL	12,50 €	191	203	201	190	214	225	193	139	198	218	213	198	2 383
TREMA IMPULSION CARNET DE 10	4,40 €	136	137	179	135	147	145	123	111	192	170	182	161	1 818
TREMA SCOL ANNUEL	---	43	0	28	14	0	11	2 215	1 642	918	117	77	47	5 112
TITRES SOCIAUX	---	234	259	282	338	318	294	426	381	477	427	324	304	4 064

VENTES COMMERCIALES PAR TITRE - SUIVI ANNUEL (TTC)				
TITRE DE TRANSPORT	2019	2020	2021	2022
- 4 ANS	0	0	0	0
TICKET UNITE	281 346	151 135	197 652	228 094
CARNET DE 10 TICKETS	21 877	30 386	28 987	28 855
TREMA JOURNEE	3 907	3 084	3 278	3 468
TICKET SMS	0	4 622	21 367	31 747
TICKET SMS (SP. COM.)	0	0	0	900
SUPPORT CARTE	8 022	5 796	7 410	8 145
DUPLICATAS	9 870	9 810	12 300	14 730
AVANTAGE +65 MENSUEL	7 486	6 061	5 073	4 351
AVANTAGE +65 ANNUEL	12 160	10 830	8 170	8 550
TREMA ACTIF ANNUEL	14 750	11 250	9 250	9 000
TREMA ACTIF MENSUEL	26 675	23 250	27 450	32 500
TREMA AVANTAGE -26 MENSUEL	13 110	11 415	13 140	15 240
TREMA AVANTAGE -26 ANNUEL	3 300	2 700	1 950	4 650
TREMA AVANTAGE -19 MENSUEL	13 090	11 190	11 060	9 930
TREMA AVANTAGE -19 ANNUEL	6 900	6 600	7 100	6 300
TREMA AVANTAGE CARNET DE 10	20 010	14 976	17 664	18 414
TREMA GROUPE	4 824	222	756	444
TREMA IMPULSION ANNUEL	19 875	17 625	21 000	20 000
TREMA IMPULSION MENSUEL	27 763	22 338	26 175	29 788
TREMA IMPULSION CARNET DE 10	7 168	6 547	7 190	7 999
TREMA SCOL ANNUEL	0	0	0	0
TITRES SOCIAUX	1 836	1 243	2 585	3 576
	503 967	351 080	429 556	486 682
		-30,30%	-14,80%	-3,40%

Les ventes de titres se répartissent entre la boutique en ligne (8%), l'agence commerciale (30%) et la vente à bord des véhicules (62%)

Au cours de l'année 2022, les ventes de titres poursuivent leur progression pour se rapprocher du niveau de l'année 2019. Le Ticket Unité à 1,30€ (complété par le Ticket SMS), est le titre qui reste encore éloigné du niveau 2019 (-7,6 %), c'est le titre de transport qui a été le plus impacté par la crise sanitaire.

Néanmoins, c'est le titre qui génère le plus de recettes commerciales sur le réseau et qui représente plus de la moitié des ventes.

Il est donc important pour le réseau Tréma de retrouver cette clientèle utilisatrice du Ticket Unité, les actions sont menées pour la promotion du réseau et pour attirer de nouveau ces clients dans nos véhicules.

5.3 - La fréquentation du réseau régulier

FREQUENTATION DES LIGNES EN 2022													
	JAN.	FEV.	MAR.	AVR.	MAI.	JUI.	JUIL.	AOU.	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	TOTAL
Ligne A	22 433	18 855	25 877	20 028	24 223	22 880	14 267	13 508	24 210	23 983	22 934	22 109	255 307
Ligne B	8 000	5 232	9 839	5 656	8 435	6 448	2 152	1 667	8 908	7 883	8 479	6 464	79 163
Ligne C1	18 537	15 510	20 867	15 365	19 387	17 669	10 370	8 994	19 302	18 714	17 972	16 890	199 577
Ligne C2	16 701	14 290	17 958	14 214	17 146	16 315	9 858	8 129	17 528	16 437	16 052	15 090	179 718
Ligne D	11 957	9 843	13 952	10 586	11 538	10 699	8 114	8 217	13 254	12 682	12 193	12 704	135 739
Ligne E	4 414	4 033	5 051	3 880	4 525	4 371	3 150	2 813	5 115	4 841	4 464	3 878	50 535
Ligne G	7 760	5 774	9 415	6 157	7 777	6 313	3 636	2 920	8 591	7 359	7 178	5 773	78 653
Navette Tréma	25 700	26 350	32 750	29 950	30 750	32 500	29 600	27 150	31 500	31 400	30 450	31 250	359 350
Doublage A1	3 825	1 997	4 575	2 077	3 495	2 422	162	0	4 377	3 561	3 959	2 524	32 974
Doublage A10	6 706	3 610	8 207	3 666	5 907	3 086	88	0	7 782	6 327	7 146	4 698	57 223
Doublage B9	6 665	3 170	7 820	3 746	6 150	4 810	228	0	7 671	6 037	6 426	4 313	57 036
Doublage E8	1 300	727	1 699	766	1 268	818	55	0	1 469	1 140	1 331	815	11 388
Doublage E511	1 435	775	1 855	826	1 314	832	40	0	1 882	1 428	1 476	922	12 785
Doublage G3	2 975	1 713	3 757	1 852	3 008	1 442	22	0	3 689	2 759	3 040	1 733	25 990
TOTAL	138 408	111 879	163 622	118 769	144 923	130 605	81 742	73 398	155 278	144 551	143 100	129 163	1 535 438

FREQUENTATION DES LIGNES				
	2019	2020	2021	2022
Ligne A	275 489	197 332	243 078	255 307
Ligne B	86 511	54 062	68 790	79 163
Ligne C1	212 042	151 524	177 975	199 577
Ligne C2	196 688	138 714	165 515	179 718
Ligne D	125 705	92 894	111 934	135 739
Ligne E	56 120	38 525	49 643	50 535
Ligne G	81 883	57 916	70 339	78 653
Navette Tréma	169 105	93 008	300 500	359 350
Doublage A1	34 221	25 072	30 378	32 974
Doublage A10	52 765	37 244	50 003	57 223
Doublage B9	55 089	38 398	50 205	57 036
Doublage E8	12 405	8 102	8 827	11 388
Doublage E511	14 254	8 465	10 781	12 785
Doublage G3	23 322	16 204	22 228	25 990
TOTAL	1 395 599	957 460	1 360 196	1 535 438

Après une forte progression en 2021, la fréquentation globale du réseau continue d’augmenter en 2022 pour passer le cap des 1,5 millions de voyageurs. Cette évolution s’appuie fortement sur la navette gratuite Tréma dont la fréquentation dépasse les 350.000 clients en 2022.

Toutes les lignes urbaines connaissent une progression de leur fréquentation en 2022 mais une seule ligne (Ligne D qui relie Mâcon à Crêches sur Saône) dépasse sa fréquentation 2019. Le développement de l’habitat et l’attractivité de la zone commerciale des Bouchardes entraînent une forte évolution de la fréquentation sur ce secteur sud de l’Agglomération.

5.4 - Les recettes commerciales du réseau Tréma

RECETTES COMMERCIALES H.T.				
	2019	2020	2021	2022
JANVIER	43 858	39 262	31 000	43 141
FEVRIER	29 340	38 608	21 600	29 170
MARS	40 990	32 924	32 900	40 979
AVRIL	35 685	0	24 300	29 086
MAI	31 585	5 565	23 900	34 069
JUIN	37 079	24 740	33 200	29 283
JUILLET	33 604	26 878	38 800	33 822
AOUT	35 862	26 237	24 700	30 254
SEPTEMBRE	46 238	40 294	43 800	42 085
OCTOBRE	38 650	27 033	32 350	36 676
NOVEMBRE	41 761	27 018	28 700	36 895
DECEMBRE	33 628	21 874	36 800	48 420
TOTAL	448 280	310 433	372 050	433 880
		-31%	-17%	-3%

Pour l’année 2022 , les recettes commerciales globales s’élèvent à 433.880 €, en progression de 16,6% par rapport à 2021 mais toujours en retrait de -3% par rapport à l’année 2019.

5.5 - Le compte d’exploitation simplifié

COMPTE D'EXPLOITATION 2022	2020	2021	2022
COUTS D'EXPLOITATION (en € H.T.)			
1. Personnels d'exploitation	1 632 756	1 592 074	1 804 595
2. Personnels d'entretien/maintenance (main d'œuvre interne)	121 147	92 234	81 706
3. Roulage des véhicules	404 293	450 514	593 040
4. Prestations de transport sous-traitées	77 295	78 201	92 602
5. Autres charges d'exploitation liées aux véhicules	52 791	56 391	81 160
6. Acquisition de biens nécessaires à l'exploitation	24 500	17 585	11 782
7. Commercial, communication, marketing	222 902	370 534	243 234
8. Frais généraux et de structure	405 125	406 680	458 150
9. Impôts et taxes (hors C.E.T. et hors taxe foncière)	98 062	106 737	117 951
10. Redevance d'usage des biens de l'Autorité déléguée	447 181	440 904	480 329
11. Assistance technique de la maison mère	178 762	194 666	201 248
12. Marge et aléas	22 096	-42 766	43 569
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (postes 1 à 12)	3 686 910	3 763 754	4 209 366
PRODUITS (en € H.T.)			
1. Total des recettes	377 196	444 717	522 166
2. Montant C.F.F	3 309 714	3 319 036	3 687 200
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (postes 1 à 2)	3 686 910	3 763 754	4 209 366

RAPPORT FINANCIER

Annexe 1 : Le Compte d'Exploitation

Annexe 2 : Plaquette des comptes sociaux

Annexe 3 : Le Bilan et Les Immobilisations

Annexe 1 : Le Compte d'Exploitation

Mâconnais Beaujolais Agglomération - DSP transports urbains - Rapport d'Activité 2022		REEL		Total CEP + Avenants 1 + 2 + 4 + 5 + 6 + 7 + 8 + 9 + 10 + 11		Ecart	
	2021	2022	2021	2022	2021	2022	
COÛTS D'EXPLOITATION (en € H.T.)							
1. Personnels d'exploitation	1 592 074	1 804 595	1 727 373	1 745 801	-135 299	58 794	
Nombre de conducteurs (en ETP)	36,3	36,2	41,5	39,3	-5,2	-3,0	
Coût total des conducteurs...	1 592 074	1 611 780	1 679 970	1 698 399	-87 896	-86 618	
...dont salaires bruts	1 188 407	1 221 943	1 112 398	1 125 297	76 008	96 646	
...dont charges patronales	359 545	345 339	485 707	491 364	-126 162	-146 025	
...dont autres charges	44 122	44 497	81 865	81 737	-37 743	-37 240	
Nombre d'heures par conducteur	66 084	65 939	76 396	76 270	-10 312	-10 332	
Coût de l'heure de conduite	24,09	24,44	21,99	22,27	2,10	2,18	
Nombre d'agents d'exploitation / contrôleur en ETP	0,0	4,0	1,0	1,0	-1,0	3,0	
Coût total agents d'exploitation / contrôleur...	0	192 815	47 403	47 402	-47 403	145 413	
...dont salaires bruts	0	139 484	32 380	32 380	-32 380	107 104	
...dont charges patronales	0	47 683	14 040	14 040	-14 040	33 643	
...dont autres charges	0	5 648	983	982	-983	4 666	
2. Personnels d'entretien/maintenance (main d'œuvre interne)	92 234	81 706	94 263	94 260	-2 028	-12 554	
Nombre de mécaniciens en ETP	2,0	2,0	2,3	2,1	-0,3	-0,1	
Coût total des mécaniciens	92 234	81 706	94 263	94 260	-2 028	-12 554	
...dont salaires bruts	62 655	57 862	63 809	63 809	-1 154	-5 946	
...dont charges patronales	23 073	21 154	27 987	27 987	-4 914	-6 833	
...dont autres charges	6 506	2 689	2 467	2 465	4 039	225	
3. Roulage des véhicules	450 514	593 040	429 394	447 813	21 120	145 227	
3.1. Véhicules de type standard							
Nombre de kilomètres total annuel (commercial et HLP)	620 624	634 212	521 410	528 277	99 214	105 935	
Total coût de roulage...	334 199	442 281	287 463	299 379	46 736	142 902	
...dont carburant	225 930	344 517	168 624	170 845	57 306	173 673	
...dont ingrédients et lubrifiants	9 547	15 347	6 121	6 176	3 426	9 171	
...dont pneumatiques	11 892	6 961	10 950	11 094	942	-4 133	
...dont pièces (interne)	41 273	32 463	54 791	61 340	-13 518	-28 877	
...dont pièces et main d'œuvre externes	18 061	19 535	24 656	27 603	-6 595	-8 068	
...dont nettoyage	27 496	23 457	22 321	22 321	5 175	1 136	
coût de roulage au km (kms totaux, hors maintenance interne)	0,54	0,70	0,55	0,57	0,47	0,13	
3.2. Véhicules de type midibus							
Nombre de kilomètres total annuel (commercial et HLP)	123 969	127 534	206 026	237 923	-82 057	-110 389	
Total coût de roulage...	69 255	85 853	92 746	107 415	-23 491	-21 563	
...dont carburant	40 437	60 692	53 765	55 916	-13 328	4 777	
...dont ingrédients et lubrifiants	1 907	2 704	2 228	2 523	-321	181	
...dont pneumatiques	2 375	1 400	4 169	4 524	-1 794	-3 124	
...dont pièces (interne)	12 567	9 891	15 974	23 006	-3 407	-13 115	
...dont pièces et main d'œuvre externes	5 499	5 952	7 345	10 823	-1 846	-4 871	
...dont nettoyage	6 470	5 213	9 265	10 624	-2 795	-5 412	
coût de roulage au km (kms totaux, hors maintenance interne)	0,56	0,67	0,45	0,45	0,29	0,22	
3.3. Véhicules de type minibus							
Nombre de kilomètres total annuel (commercial et HLP)	102 111	161 540	149 290	117 271	-47 179	44 269	
Total coût de roulage...	47 059	64 906	49 185	41 018	-2 125	23 888	
...dont carburant	17 729	30 852	13 517	11 275	4 212	19 577	
...dont ingrédients et lubrifiants	1 571	1 374	1 745	1 449	-174	-74	
...dont pneumatiques	1 957	1 773	2 116	1 757	-160	16	
...dont pièces (interne)	8 948	11 973	13 973	11 493	-5 025	481	
...dont pièces et main d'œuvre externes	3 916	7 205	6 594	5 165	-2 679	2 041	
...dont nettoyage	12 939	11 729	11 239	9 879	1 700	1 849	
coût de roulage au km (kms totaux, hors maintenance interne)	0,46	0,40	0,33	0,35	0,05	0,05	
4. Prestations de transport sous-traitées	78 201	92 602	135 844	136 617	-57 643	-44 016	
4.1. Préciser ici la prestation sous-traitée le cas échéant - TAD + Dimanche							
Nombre total de kilomètres affrétés	34 029	34 890	36 188	36 467	-2 159	-1 577	
Coût total de la sous-traitance	55 682	67 089	71 462	71 517	-15 781	-4 428	
Coût kilométrique	1,64	1,92	1,97		7,31	1,92	
4.2. Préciser ici la prestation sous-traitée le cas échéant - TAD PERIPH (Option 1)							
Nombre total de kilomètres affrétés	26 636	30 176	47 723	48 495	-21 087	-18 319	
Coût total de la sous-traitance	22 520	25 512	64 382	65 100	-41 862	-39 588	
Coût kilométrique	0,85	0,85	1,35		-0,50	0,85	
5. Autres charges d'exploitation liées aux véhicules	56 391	81 160	60 349	55 519	-3 959	25 640	
Divers frais exploitation (contrôle technique, ...) visites DRIRE, vandalisme, découpe	5 111	3 471	30 543	25 713	-25 433	-22 243	
Assurances des véhicules	51 280	77 689	29 806	29 806	21 474	47 883	
6. Acquisition de biens nécessaires à l'exploitation	17 585	11 782	22 272	25 758	-4 687	-13 976	
<i>Biens en question à préciser, le cas échéant Info/Numérique/Exploit</i>							
Coût total annuel...	17 585	11 782	22 272	25 758	-4 687	-13 976	
...dont amortissement	17 585	11 782	18 388	18 388	-803	-6 606	
...dont frais financiers			2 142	2 142	-2 142	-2 142	
coût de location (le cas échéant)			1 743	5 228	-1 743	-5 228	
7. Commercial, communication, marketing	370 534	243 234	129 645	130 642	240 889	112 592	
Nb de personnel commercial en ETP	8,3	5,2	2,0	2,0	6,3	3,2	
Coût total du/des personnel(s) commercial(aux)	347 904	204 636	85 667	85 664	262 237	118 972	
...dont salaires bruts	248 138	148 484	58 398	58 398	189 740	90 086	
...dont charges patronales	88 389	50 205	25 321	25 321	63 068	24 884	
...dont autres charges	11 376	5 947	1 947	1 945	9 429	4 002	
Coût total des actions de communication et de marketing	-744	12 232	36 349	37 349	-37 094	-25 118	
... dont information voyageurs	-641	4 788	11 900	14 400	-12 541	-9 612	
... dont publicité & promotion du réseau	-104	7 444	11 249	11 249	-11 353	-3 805	
... dont force de vente	0	0	13 200	11 700	-13 200	-11 700	
... dont site internet et application mobile	0	0	0	0	0	0	
Autres dépenses de communication et de marketing	14 435	17 426	1 200	1 200	13 235	16 226	
Charges locatives, entretien, maintenance (Agence commerciale)	8 940	8 940	5 000	5 000	3 940	3 940	
Fournitures de bureau et informatiques (Agence commerciale)			1 429	1 429	-1 429	-1 429	
8. Frais généraux et de structure	406 680	458 150	313 522	313 152	93 158	144 998	
8.1. Frais de personnel administratif et d'encadrement							
Direction (en ETP)	1,0	1,0	0,5	0,5	0,5	0,5	
Coût total (mise à disposition)	125 790	135 309	47 000	47 000	78 790	88 309	
Nb de personnel Exploitation (encadrement) en ETP	1,0	1,0	1,1	1,1	-0,1	-0,1	
soit : coût total personnel d'exploitation (encadrement)...	73 067	73 631	57 198	57 197	15 869	16 434	
...dont salaires bruts	52 339	53 265	40 182	40 182	12 157	13 083	
...dont charges patronales	18 365	18 209	15 756	15 756	2 609	2 453	
...dont autres charges	2 364	2 157	1 261	1 259	1 103	898	
soit : coût total (mise à disposition)			0	0	0	0	
8.2. Centrale de réservation							
Optycall	9 200	7 260	9 663	9 663	-463	-2 403	
8.3. Autres charges d'exploitation							
Charges locatives, entretien, maintenance de l'atelier-dépôt	17 346	26 743	10 000	10 000	-1 038	42 657	
Nettoyage et entretien du mobilier urbain de transport	0	0	42 273	42 273	-42 273	-42 273	
Véhicules de service	14 799	12 000	9 840	9 840	4 959	2 160	
Assurances exploitation	2 569	3 229	5 291	5 315	-2 722	-2 086	
Affranchissements et téléphone	7 979	7 386	3 000	3 000	4 979	4 386	
Fournitures de bureau et informatiques	2 678	5 171	2 000	2 000	678	3 171	
Billetterie / Billettique	3 293	0	10 000	10 000	-6 707	-10 000	
Prestation complémentaire nouveau PTU			15 100	15 100	-15 100	-15 100	
Cotisations professionnelles	9 638	9 630	4 508	4 565	5 130	5 065	
Documentation	411	940	500	500	-89	440	
Services bancaires	3 411	3 570	1 500	1 500	1 911	2 070	
Honoraires (CAC, Services mutualisés, autres)	41 767	32 522	24 612	24 612	17 155	7 910	
Charges Informatique (entretien, maintenance, réseau...)	57 970	77 941	52 919	52 449	5 052	25 493	
Autres frais généraux	36 762	62 816	18 118	18 139	18 643	44 678	
9. Impôts et taxes (hors C.E.T. et hors taxe foncière)	106 737	117 951	43 923	44 447	62 814	73 505	
Taxe sur les salaires	112 235	114 210	101 472	102 530	10 763	11 681	
CICE - A saisir en (-)	0	0	-75 772	-76 546	75 772	76 546	
Autres impôts, taxes, IS	-5 498	3 741	18 223	18 463	-23 721	-14 722	
10. Redevance d'usage des biens de l'Autorité déléguée	440 904	480 329	415 540	409 790	25 363	70 539	
Montant total de redevance	440 904	480 329	415 540	409 790	25 363	70 539	
11. Assistance technique de la maison mère	194 666	201 248	119 113	119 113	75 552	82 134	
Montant total	194 666	201 248	119 113	119 113	75 552	82 134	
12. Frais de siège	0	0	0	0	0	0	
Montant total	0	0	0	0	0	0	
13. Marge et aléas	-42 766	43 569	56 670	57 286	-99 436	-13 717	
Montant total	-42 766	43 569	56 670	57 286	-99 436	-13 717	
	-1,1%	1,0%	1,6%	1,6%	-46,1%	-0,6%	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (postes 1 à 13)	3 763 754	4 209 366	3 547 910	3 580 199	215 843	629 167	
	CHECK	0,00					
PRODUITS (en € H.T.)							
1. Recettes							
1.1. Recettes de trafic, tous titres confondus							
Sous-total des recettes tarifaires	372 069	433 881	443 157	449 736	-71 089	-15 855	
1.2. Recettes annexes et connexes							
Recettes publicitaires	42 000	42 000	30 000	30 000	12 000	12 000	
Services occasionnels	10 474	16 543	0	0	10 474	16 543	
Recettes connexes	20 174	29 742	16 000	16 000	4 174	13 742	
Sous-total des recettes annexes et connexes	72 648	88 285	46 000	46 000	26 648	42 285	
Total des recettes	444 717	522 166	489 157	495 736	-44 440	26 430	
2. Contribution financière forfaitaire							
Montant CFF (= total des charges d'exploitation - total des recettes)	3 3						

Annexe 2 : Plaqueette des comptes sociaux

GRUPE TRANSDEV

COMPTES ANNUELS

TRANSDEV MACONNAIS BEAUJOLAIS

SIREN: 824269559

ADRESSE: 9026 RUE LAVOISIER 71000 MACON

DATE DE CLOTURE : 31/12/2022



A - ETATS FINANCIERS**Bilan actif**

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	0	0	0	0
Fonds commercial (1)	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	30 723	30 723	0	1 949
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	30 723	30 723	0	1 949
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel	11 582	8 511	3 071	5 267
Autres immobilisations corporelles	79 521	72 922	6 599	17 345
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	91 103	81 433	9 670	22 612
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	2 524	0	2 524	2 524
TOTAL immobilisations financières (2)	2 524	0	2 524	2 524
Total Actif Immobilisé (II)	124 350	112 156	12 194	27 084
Matières premières, approvisionnements	39 253	0	39 253	42 240
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	39 253	0	39 253	42 240
Avances et acomptes versés sur commandes	10 526	0	10 526	16 233
Clients et comptes rattachés (3)	327 395	4 513	322 882	62 925
Autres créances (3)	807 156	0	807 156	1 028 773
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	1 134 551	4 513	1 130 038	1 091 697
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	0	0	0	0
Disponibilités	2 400	0	2 400	2 400
TOTAL Disponibilités	2 400	0	2 400	2 400
Charges constatées d'avance (3)	1 691	0	1 691	0
Total Actif Circulant (III)	1 188 422	4 513	1 183 908	1 152 570
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecart de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	1 312 772	116 669	1 196 102	1 179 655
Renvois (1)-Dont droit au bail			0	0
(2)- Dont immobilisations financières à - 1 an			0	0
(3)- Dont créances d'exploitation et charges constatées d'avance à +1 an			0	0

Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 130 000	130 000	130 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		0	0
Ecart de réévaluation	dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale		3 578	3 578
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0	0
TOTAL Réserves		3 578	3 578
Report à nouveau		25 342	67 979
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		43 569	-42 766
Subventions d'investissement		0	0
Provisions réglementées		0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		202 489	158 791
Produit des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		0	0
Provisions pour risques		0	0
Provisions pour charges		8 575	13 639
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		8 575	13 639
Emprunts obligataires convertibles		0	0
Autres emprunts obligataires		0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		8 218	6 912
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : 0	0	0
TOTAL Dettes financières		8 218	6 912
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		467	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		719 519	607 146
Dettes fiscales et sociales		256 264	393 121
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	0
Autres dettes		570	45
TOTAL Dettes d'exploitation		976 820	1 000 312
Produits constatés d'avance		0	0
TOTAL DETTES (1) (IV)		985 038	1 007 224
Ecart de conversion Passif (V)		0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		1 196 102	1 179 655
Renvois (1)-Dettes à +1 an		0	0
(1)- Dettes à - 1 an		985 038	1 007 224
- dont concours bancaires courants et soldes créditeurs des banques		8 218	6 912

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	0	0	0	0
Production vendue biens	0	0	0	0
Production vendue services	516 767	0	516 767	461 425
Chiffres d'affaires nets	516 767	0	516 767	461 425
Production stockée			0	0
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			3 687 200	3 310 373
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			100 045	90 190
Autres produits			7 704	4 817
Total des produits d'exploitation (I)			4 311 717	3 866 805
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (marchandises)			0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			541 865	364 373
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			2 986	21 027
Autres achats et charges externes (1)			1 133 154	970 118
Impôts, taxes et versements assimilés			157 375	154 098
Salaires et traitements			1 447 998	1 426 886
Charges sociales			471 594	498 525
Dotations d'exploitation	sur immobilisations -dotations aux amortissements		14 890	20 723
	-dotations aux provisions		0	0
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		2 738	1 088
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		6 694	606
Autres charges			490 706	452 085
Total des charges d'exploitation (II)			4 270 001	3 909 528
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			41 716	-42 723
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			0	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres Intérêts et produits assimilés (2)			1 853	0
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0
Différences positives de change			0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des produits financiers (V)			1 853	0
Dotations financières aux amortissements et provisions			0	0
Intérêts et charges assimilées (3)			0	43
Différences négatives de change			0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des charges financières (VI)			0	43
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			1 853	-43
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			43 569	-42 766

Compte de résultat suite

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Total des produits exceptionnels (VII)	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	0
Total des charges exceptionnelles (VIII)	0	0
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	0	0
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	0	0
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	4 313 570	3 866 805
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	4 270 001	3 909 570
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	43 569	-42 766
Renvois (1)-Dont redevance crédit bail mobilier	0	0
(1)-Dont redevance crédit bail immobilier	0	0
(2)- Dont produits concernant les entreprises liées	1 853	0
(3)- Dont intérêts concernant les entreprises liées	0	0

B - ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1. ACTIVITE :

1.1. Contrat géré

Notre société gère les transports publics de voyageurs de TRANSDEV MACONNAIS BEAUJOLAIS dans le cadre d'un contrat DSP d'une durée de sept années dont le terme est au 30/06/2024.

1.2. Faits caractéristiques et évènements marquants de l'exercice

Le contrat de délégation de service publics de voyageurs de Creusot Montceau a été renouvelé au 01/01/2022 pour une durée de 6 ans.

2. PRINCIPES COMPTABLES :

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général modifié par le règlement ANC 2018-01 du 20 avril 2018

2.1. Principes généraux appliqués

Les comptes annuels sont établis conformément aux principes comptables français en vigueur et sont arrêtés selon le principe de la continuité d'exploitation.

Les comptes sont présentés en euros.

2.2. Durée de l'exercice comptable

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

2.3. Changements de méthodes comptables

En application de la recommandation de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) de novembre 2021 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite, la répartition des droits à prestation est faite de manière linéaire à partir de la date à partir de laquelle chaque année de service compte pour l'acquisition des droits à prestation dans le cadre de l'évaluation des engagements envers le personnel relatifs aux régimes à prestations définies.

Ce changement de méthode est comptabilisé en report à nouveau au 31 décembre 2022 pour un montant de 129 euros.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement, les modes d'évaluation décrits ci-après ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

3.1. Immobilisations incorporelles

- Les logiciels informatiques sont amortis sur une durée comprise entre 1 et 3 ans.

3.2. Immobilisations corporelles

- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Ces derniers ne comprennent aucune quote-part de frais financiers ou de frais généraux.

- Approche par composants :

Au regard des analyses réalisées, le matériel de transport (autocars, autobus) est considéré comme un ensemble homogène ne nécessitant pas une ventilation par composants, hormis pour les batteries des bus électriques.

- Matériel neuf :

En application de la réglementation sur les actifs, les biens sont amortis sur leurs durées de vie économiques :

Matériel	Durée	Mode
Constructions	20 ans	linéaire
Agencements et installations	10 ans	linéaire
Matériel et outillage industriel	5 à 10 ans	linéaire
Matériel neuf d'exploitation (véhicules standards)	12 ans	linéaire
Matériel neuf électrique d'exploitation (véhicules standards)	12 ans	linéaire
Matériel neuf d'exploitation (à fort kilométrage)	8 ans	linéaire
Matériel d'exploitation (minibus)	6 ans	linéaire
Matériel neuf électrique d'exploitation (minibus)	5 ans	linéaire
Matériel d'exploitation (autres)	5 ans	linéaire
Véhicules de service	4 ans	linéaire
Batteries véhicules électriques standards	6 ans	linéaire
Batteries véhicules électriques (minibus)	5 ans	linéaire
Matériel informatique	3 à 5 ans	linéaire
Matériel de bureau	5 à 7ans	linéaire
Mobilier de bureau	5 à 10 ans	linéaire

La société a par ailleurs adopté sur le plan fiscal les modalités d'amortissement suivantes :

Matériel	Durée	Mode
Matériel neuf d'exploitation (véhicules standards)	10 ans	dégressif
Matériel neuf électrique d'exploitation (véhicules standards)	10 ans	dégressif
Matériel neuf d'exploitation (à fort kilométrage)	8 ans	dégressif
Matériel d'exploitation (minibus)	6 ans	dégressif
Matériel neuf électrique d'exploitation (minibus)	5 ans	dégressif
Matériel d'exploitation (autres)	5 ans	dégressif
Pour les autres immobilisations, les durées d'usage sont égales aux durées de vie économiques.		

=> La société pratique ainsi des amortissements dérogatoires correspondant au différentiel entre l'amortissement sur les durées économiques (comptables) et l'amortissement sur les durées d'usage (fiscales).

-Matériel d'occasion :

Le matériel d'exploitation acheté d'occasion est amorti linéairement sur les mêmes durées que les biens neufs, moins l'âge à la date d'achat, avec un minimum de 2 à 4 ans à savoir :

Matériel	Durée	Amt minimum
Matériel d'exploitation (véhicules standards)	12 ans	4 ans
Matériel d'exploitation (à fort kilométrage)	8 ans	2 ans
Matériel d'exploitation (minibus)	6 ans	2 ans
Matériel d'exploitation (autres)	5 ans	2 ans

3.3. Immobilisations financières

- Les « Autres Immobilisations financières » sont inscrites à l'actif pour leur valeur d'entrée dans le patrimoine.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur vénale de l'actif est inférieure à sa valeur nette comptable.

3.4. Stocks

Les stocks de matières comprennent principalement le carburant et les pièces de rechange des véhicules. Ils sont valorisés selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur vénale de l'actif est inférieure à sa valeur nette comptable.

3.5. Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des risques de non-recouvrement.

3.6. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont estimées en fonction des données connues de la société à la date d'arrêté des comptes.

3.7. Information sur les capitaux propres

3.7.1. Amortissement

La société a adopté, sur le plan fiscal, l'amortissement sur les durées d'usage. Elle pratique ainsi des amortissements dérogatoires correspondant au différentiel entre l'amortissement sur les durées économiques et l'amortissement sur les durées d'usage fiscales.

3.7.2. Subventions d'investissement

Néant

3.8. Information sur le compte de résultat

3.8.1. Amortissement

- Amortissement du matériel d'exploitation :

La part correspondant à l'amortissement économique est comptabilisée en charges d'exploitation (dans la rubrique "dotations aux amortissements") et le différentiel entre l'amortissement sur les durées d'usage et l'amortissement sur les durées économiques est comptabilisé en résultat exceptionnel ("dotations ou reprises sur amortissements dérogatoires").

- « L'amortissement » des subventions d'investissement est comptabilisé en résultat exceptionnel.

3.8.2. Reprise des subventions d'investissement

Néant

3.8.3. Contributions financières

- Les contributions financières perçues dans le cadre du contrat d'exploitation Transdev Maconnais Beaujolais sont comptabilisées dans un compte 74* subvention d'exploitation depuis l'exercice 2017.

4. AUTRES INFORMATIONS

4.1. Honoraires des commissaires aux comptes

En application du Décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008, l'information relative aux honoraires des commissaires aux comptes n'est pas communiquée dans cette annexe car elle est fournie dans l'annexe aux comptes consolidés de Transdev Group.

4.2. Loyers Transdev Location de Véhicules

Néant.

4.3. Engagement en matière de retraite

Hypothèses retenues pour l'évaluation des engagements de retraite :

Age de cessation d'activité :

Cadres 64 ans

TAM 62 ans

Emp. / Ouv. 62 ans

Matelots / Officiers 55 ans

Taux de charges patronales : 42%
Taux annuel d'actualisation inflation comprise : 3.60%

Evaluation annuelle des salaires :

Cadres 1.00%
TAM 0.50%
Emp. / Ouv. 0.50%
Matelots / Officiers 0.50%

Taux annuel d'inflation : 2 %

Les engagements relatifs aux contrats urbains sont évalués sur la durée du contrat.
Les droits acquis par les salariés au titre des indemnités futures de fin de carrière ont été déterminés en fonction de l'âge et de l'ancienneté de chaque salarié par application d'une méthode tenant compte d'hypothèses d'évolution de salaires, d'espérance de vie et de taux de rotation du personnel, conformément aux principes retenus dans le groupe Transdev.

Le reprise nette de dotation de l'exercice de 11 025 Euros lié à ces indemnités a été constatée.

4.4. Engagements au titre des médailles du travail

Néant.

4.5. Engagements au titre du Droit Individuel à la Formation

La gestion des heures accumulées au titre du Droit Individuel à la Formation relève désormais de la Caisse des Dépôts et Consignations au titre du nouveau dispositif Compte Personnel de Formation créé par la loi du 5 mars 2014 et entré en vigueur à compter du 1er janvier 2015.
Avec ce nouveau dispositif, la société n'a plus aucun engagement ni risque de charges futures à prendre en compte.

4.6. Renseignements concernant les parties liées

En application du règlement de l'ANC et de l'article R.123-198 11 du Code de commerce, relatif aux parties liées, notre société déclare n'avoir aucune transaction concernée sur l'exercice 2022.

4.7. Gestion des coefficients de déduction de TVA :

La société réalise exclusivement des opérations dans le champ d'application de la TVA et taxables à la TVA. Les coefficients d'assujettissement et de taxation associés à l'ensemble des achats de biens et services sont respectivement de 1 et 1. Le coefficient d'admission est déterminé par référence aux dispositions légales.

4.8. Intégration fiscale

La société est entrée dans le groupe d'intégration fiscale Transdev Group à compter du 1er janvier 2017.

4.9. Consolidation

Les comptes de la société sont intégrés [globalement] dans les comptes consolidés de Transdev Group, société anonyme de droit français immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 521 477 851 dont le siège social est situé 3 allée de Grenelle – CS20098 92130 Issy-les-Moulineaux, eux-mêmes consolidés par intégration globale dans les comptes consolidés de la Caisse des Dépôts et consignations (Section générale) dont le siège social est situé au 56, rue de Lille - 75356 Paris 07 SP. Les états financiers consolidés Transdev Group et Caisse des Dépôts et consignations (Section générale) sont disponibles aux adresses indiquées ci-dessus.

4.10. Taxe sur les salaires

La Société, ayant un rapport d'assujettissement de plus de 10% au titre de l'année précédente, est redevable sur les salaires versés au cours de l'année 2022, de la taxe sur les salaires.

5. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

6. COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU BILAN

6.1. Etat de l'actif immobilisé

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
			Réévaluation	Acqu. et apports	
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	30 723	0	0	
	Terrains	0	0	0	
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	
	Sur sol d'autrui	0	0	0	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	0	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	11 582	0	0	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	5 035	0	0	
	Matériel de transport	44 501	0	0	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	29 985	0	0	
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	
	Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	
	Avances et acomptes	0	0	0	
	TOTAL (III)	91 103	0	0	
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	
	Autres participations	0	0	0	
	Autres titres immobilisés	0	0	0	
	Prêts et autres immobilisations financières	2 524	0	0	
	TOTAL (IV)	2 524	0	0	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	124 350	0	0	
	<i>Dont fusions, apports</i>				
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	0	0	30 723	0
	Terrains	0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	0	0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	0	0	11 582	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	5 035	0
	Matériel de transport	0	0	44 501	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	0	29 985	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
	Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0
	Avances et acomptes	0	0	0	0
	TOTAL (III)	0	0	91 103	0
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	0
	Autres participations	0	0	0	0
	Autres titres immobilisés	0	0	0	0
	Prêts et autres immobilisations financières	0	0	2 524	0
	TOTAL (IV)	0	0	2 524	0
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	0	0	124 350	0
	<i>Dont: Fusions, Apports</i>				

6.2. Etat des Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0		
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		28 774	1 949	0	30 723		
Terrains		0	0	0	0		
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0		
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0		
	Installations générales, agencements	0	0	0	0		
Installations techniques, matériels et outillages		6 315	2 196	0	8 511		
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers	2 752	913	0	3 664		
	Matériel de transport	37 557	5 648	0	43 204		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	21 867	4 186	0	26 053		
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0		
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		68 491	12 942	0	81 433		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		97 266	14 890	0	112 156		
<i>Dont fusions, apports</i>							
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions :							
sol propre	0	0	0	0	0	0	0
sol autrui	0	0	0	0	0	0	0
install.	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	0	0	0	0	0	0	0
Inst gén.	0	0	0	0	0	0	0
M.Transport	0	0	0	0	0	0	0
Mat bureau.	0	0	0	0	0	0	0
Emball.	0	0	0	0	0	0	0
CORPO.	0	0	0	0	0	0	0
Acquis. de titres	0			0			0
TOTAL	0	0	0	0	0	0	0
Cadre C		Charges réparties sur plusieurs exercices					
		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler		0	0	0	0		
Primes de remboursement des obligations		0	0	0	0		

6.3. Etat des Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	0	0	0	0
Provisions investissements	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	0	0	0	0
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0
TOTAL (I)	0	0	0	0
Provisions pour litiges	0	0	0	0
Provisions pour garanties données aux clients	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions	13 639	604	11 758	2 485
Provisions pour impôts	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	0	6 090	0	6 090
TOTAL (II)	13 639	6 694	11 758	8 575
Provisions sur immos incorporelles	0	0	0	0
Provisions sur immos corporelles	0	0	0	0
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	0	0	0	0
Provisions sur autres immos financières	0	0	0	0
Provisions sur stocks	0	0	0	0
Provisions sur comptes clients	3 550	2 738	1 774	4 513
Autres provisions pour dépréciations	0	0	0	0
TOTAL (III)	3 550	2 738	1 774	4 513
TOTAL GENERAL (I + II + III)	17 189	9 432	13 532	13 089
Dont dotations et reprises d'exploitation		9 432	13 403	
Dont dotations et reprises financières		0	0	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		0	0	
dépréciations des titres mis en équivalence				0
Dont fusions apports				

6.4. Etat des fonds de commerce et des malis de fusion

Libellés	Montant Début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Virement de l'exercice	Montant fin de l'exercice
Droits de Lignes de Transport (I)	0				0
Fonds de commerce à durée illimitée	0				0
Fonds commerciaux sur contrats	0				0
Fonds commerciaux sur contrats occasionnels	0				0
TOTAL Fonds de Commerce (II)	0	0	0	0	0
Malis techniques contrats	0				0
Malis techniques contrats occasionnels	0				0
TOTAL Malis techniques (III)	0	0	0	0	0
TOTAL Immobilisations incorporelles (I + II + III)	0	0	0	0	0
Malis techniques sur terrains	0				0
Malis techniques sur constructions	0				0
Malis techniques sur véhicules	0				0
TOTAL immobilisations corporelles (IV)	0	0	0	0	0
Malis techniques sur participations (V)	0				0
TOTAL Général (I + II + III + IV + V)	0	0	0	0	0

6.5. Etat des amortissements et des dépréciations sur fonds de commerce et malis de fusion

Cadre A	Montant début Exercice		Augmentation de l'exercice		Virement de l'exercice	
	Amortissements	Dépréciations	Dotations Amortissements	Dotations Provisions	Amortissements	Dépréciations
FONDS DE COMMERCE ET MALIS TECHNIQUES DE FUSION						
Droits de Lignes de Transport (I)	0	0				
Fonds de commerce à durée illimitée		0				
Fonds commerciaux sur contrats	0	0				
Fonds commerciaux sur contrats occasionnels	0	0				
TOTAL Fonds de Commerce (II)	0	0	0	0	0	0
Malis techniques contrats	0	0				
Malis techniques contrats occasionnels	0	0				
TOTAL Malis techniques (III)	0	0	0	0	0	0
TOTAL Immobilisations incorporelles (I + II + III)	0	0	0	0	0	0
Malis techniques sur terrains		0				
Malis techniques sur constructions	0	0				
Malis techniques sur véhicules	0	0				
TOTAL immobilisations corporelles (IV)	0	0	0	0	0	0
Malis techniques sur participations (V)		0				
TOTAL Cadre A (I + II + III + IV + V)	0	0	0	0	0	0

Cadre B	Diminution de l'Exercice		Virement de l'exercice		Fin de l'exercice	
	Reprise sur Amortissements	Reprises sur Provisions	Amortissements	Dépréciations	Amortissements	Dépréciations
FONDS DE COMMERCE ET MALIS TECHNIQUES DE FUSION						
Droits de Lignes de Transport (I)					0	0
Fonds de commerce à durée illimitée						0
Fonds commerciaux sur contrats					0	0
Fonds commerciaux sur contrats occasionnels					0	0
TOTAL Fonds de Commerce (II)	0	0	0	0	0	0
Malis techniques contrats					0	0
Malis techniques contrats occasionnels					0	0
TOTAL Malis techniques (III)	0	0	0	0	0	0
TOTAL Immobilisations incorporelles (I + II + III)	0	0	0	0	0	0
Malis techniques sur terrains						0
Malis techniques sur constructions					0	0
Malis techniques sur véhicules					0	0
TOTAL immobilisations corporelles (IV)	0	0	0	0	0	0
Malis techniques sur participations (V)						0
TOTAL Cadre B (I + II + III + IV + V)	0	0	0	0	0	0

6.6. Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			0	0	0
Prêts			0	0	0
Autres immos financières			2 524	0	2 524
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE			2 524	0	2 524
Clients douteux ou litigieux			5 649	5 649	0
Autres créances clients			321 746	321 746	0
Créances représentatives de titres prêtés			0	0	0
Personnel et comptes rattachés			18 876	18 876	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			2 781	2 781	0
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices		0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée		87 398	87 398	0
	Autres impôts		0	0	0
	Etat - divers		18 292	18 292	0
Groupes et associés			673 714	673 714	0
Débiteurs divers			6 096	6 096	0
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT			1 134 551	1 134 551	0
Charges constatées d'avance			1 691	1 691	0
TOTAL DES CREANCES			1 138 767	1 136 243	2 524
Prêts accordés en cours d'exercice			0		
Remboursements obtenus en cours d'exercice			0		
Prêts et avances consentis aux associés			0		
Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles		0	0	0	0
Autres emprunts obligataires		0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine		8 218	8 218	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine		0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers		0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés		719 519	719 519	0	0
Personnel et comptes rattachés		108 870	108 870	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		133 855	133 855	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	1 089	1 089	0	0
	Obligations cautionnées	0	0	0	0
	Autres impôts	12 450	12 450	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	0	0	0
Groupes et associés		0	0	0	0
Autres dettes		1 037	1 037	0	0
Dette représentative de titres empruntés		0	0	0	0
Produits constatés d'avance		0	0	0	0
TOTAL DES DETTES			985 038	985 038	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice		0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
Emprunts remboursés en cours d'exercice		0			

6.7. Etat des Charges à payer et des produits à recevoir

6.7.1. Charges à payer

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	487 826
Dettes sociales	142 217
Dettes fiscales	1 885
	0
	0
	0
	0
	0
	0
	0
	0
	0
	0
	0
	0
TOTAL	631 929

6.7.2. Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Créances clients et comptes rattachés	21 596
Créances fiscales	18 293
Créances sociales	2 781
	0
	0
	0
	0
	0
	0
	0
	0
	0
	0
	0
TOTAL	42 670

6.9. Composition du capital social

	Nombre	Valeur Nominale	Capital Social
Nombre d'actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 000	130	130 000
<u>Augmentation du capital</u>			
- Par augmentation du nombre d'actions/parts sociales			0
- Par augmentation de la valeur nominale			0
<u>Réduction du capital</u>			
- Par diminution du nombre d'actions/parts sociales			0
- Par diminution de la valeur nominale			
Actions/parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1 000	130	130 000

6.10. Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Affectation du résultat N-1	Distribut. Dividendes	Augmentation de capital	Réduction de capital	Autres variations	Attribution de subvention d'investissement	Variation des prov. rég. (B)	QP de sub virée au compte de résultat (A)	Résultat Exercice 31 décembre 2022 (Hors A et B)	Clôture
Capital social ou individuel	130 000										130 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	0										0
Ecart de réévaluation	0										0
Réserve légale	3 578										3 578
Réserves statutaires ou contractuelles	0										0
Réserves réglementées	0										0
Autres réserves	0										0
Report à nouveau	67 979	-42 766				129					25 342
Résultat de l'exercice	-42 766	42 766								43 569	43 569
Subventions d'investissement	0										0
Provisions réglementées	0										0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	158 791	0	0	0	0	129	0	0	0	43 569	202 489

7. COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

7.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	2022	2021
Répartition par secteur d'activité		
PRESTATION TRANSPORT	450 424	380 150
VENTE DE CARBURANT		
RECETTE PUBLICITE	42 000	42 000
PRODUITS DES AMENDES	1 182	3 332
AUTRES PRODUITS ACTIVITES ANNEXES	23 161	35 943
Total chiffres d'affaires	516 767	461 425
Répartition par marché géographique		
Chiffres d'affaires nets-France	516 767	461 425
Chiffres d'affaires nets-Export	0	0
Total chiffres d'affaires	516 767	461 425

7.2. Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun

Néant

Société	Quote-part 31/12/2022
GIE Connex LCB_quote part 31/12/2022	0
XXXXXX	
XXXXXX	
TOTAL	0

7.3. Détail des transferts de charges

Transferts de charges	Montant
Transferts de charges d'exploitation	86 642
Transferts de charges financières	0
Transferts de charges exceptionnelles	0
TOTAL	86 642

7.4. Rémunérations allouées aux organes d'administration et de direction

- Aucun jeton de présence n'a été alloué aux organes d'administration au titre de l'année 2022

7.6 Ventilation de l'impôt sur les sociétés

Impôts	Résultat courant après participation	Résultat exceptionnel	Total
Résultat comptable avant IS	43 569	0	43 569
Base décalages temporaires et permanents	-4 311		-4 311
Autres imputations dont déficit antérieurs	-39 258		-39 258
Base calcul IS	0	0	0
Base IS à 25 %			0
IS théorique avant crédits d'impôts et autres imputations	0	0	0
IS avant crédits d'impôts et autres imputations: taux 25 %			0
Autres contributions			0
Imputation crédits d'impôts			0
Régularisation IS antérieurs			0
Impôts sur les sociétés	0	0	0
Résultat comptable Net	43 569	0	43 569

7.7. Situation fiscale latente ou différée

<i>Libellé</i>	31/12/2022	31/12/2021
Situation nette	202 489	158 791
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Provisions réglementées	0	0
Subventions d'investissement	0	0
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Actif	0	0
Autres charges déduites d'avance		
Plus values à long terme en sursis d'imposition		
Autres		
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt	0	0
Total passif d'impôt futur	0	0
Bases d'allègement de la dette future d'impôt		
Participation des salariés		
Contribution sociale de solidarité (C3S)		
Pertes potentielles sur contrat à long terme		
Provisions pour retraites et obligations similaires	2 485	13 639
Autres risques et charges provisionnés	6 090	
Charges à payer		
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Passif	0	0
Autres produits taxés d'avance		
Déficits reportables fiscalement	17 609	56 867
Autres décalages temporaires		
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	26 184	70 506
Total actif d'impôt futur	6 763	18 212
Situation nette corrigée de la fiscalité différée	209 252	177 003
Taux d'impôt sur les sociétés applicable	25,83%	25,83%

En adéquation avec la position retenue dans les comptes consolidés du groupe TRANSDEV, le taux d'imposition différé retenu est de 25.83%

8. AUTRES INFORMATIONS

8.1. Effectif moyen

Effectif	Effectif moyen salarié	
	2022	2021
Ingénieurs et Cadres	1	1
Agents de maîtrise	5	5
Employés et techniciens	5	5
Ouvriers	38	40
Autres		
TOTAL	49	51

8.2. Engagements Hors Bilan

8.2.1. Ventilation par échéance

Catégorie d'engagement	Total	<1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Engagements donnés (à détailler)				
Locations immobilières	39 485	8 940	30 545	
Locations mobilières	3 402	3 402		
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
A. Total engagements liés à l'exploitation	42 887	12 342	30 545	0
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
B. Total engagements liés au financement	0	0	0	0
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
C. Total autres engagements	0	0	0	0
Total des engagements donnés (A+B+C)	42886,7	12341,7	30545	0
Engagements reçus (à détailler)				
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
Total des engagements reçus	0	0	0	0

8.2.2.Crédit-bail

Néant	31 décembre 2022
Valeur d'origine	
Amortissements :	
· Cumuls exercices antérieurs	
· Dotation de l'exercice	
Total Amortissements	0
Valeur Nette	
Redevances payées :	
· Cumuls des redevances sur exercices antérieurs	
· Redevance de l'exercices	
Total Redevances payées	0
Redevances restant à payer :	
· A 1 an au plus	
· A plus d'1 an et 5 ans au plus	
· A plus de 5 ans	
Total Redevances à payer	0

8.3. Liste des filiales et des participations

Filiales et participations	Quote-part du capital détenu en %	Capital social	Capitaux propres autres que le capital	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Cautions et avais donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette					
A-Filiales (>= 50% du capital détenu par la société)										
Néant										
B-Participations (de10 à 50% du capital)										
Néant										
C. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises aux A. et B										
Néant										

Annexe 3 : Le Bilan et Les Immobilisations

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : TRANSDEV MACONNAIS BEAUJOLAIS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <input type="text"/>			
Adresse de l'entreprise 9026 RUE LAVOISIER 71000 MACON		Durée de l'exercice précédent* <input type="text"/>			
Numéro SIRET* 8 2 4 2 6 9 5 5 9 0 0 0 1 2		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N clos le, 31/12/2022			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
			Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC		
		Frais de développement * CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG		
		Fonds commercial (1) AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	30 722,96	0
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO		
		Constructions AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	11 582	8 511,24
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	79 520,98	72 921,82
		Immobilisations en cours AV	AW		
		Avances et acomptes AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
		Autres participations CU	CV		
		Créances rattachées à des participations BB	BC		
		Autres titres immobilisés BD	BE		
		Prêts BF	BG		
		Autres immobilisations financières* BH	BI	2 524	2 524
TOTAL (II) BJ		124 349,94	BK	112 156,02	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	39 253,34	BM	39 253,34
		En cours de production de biens BN		BO	
		En cours de production de services BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis BR		BS	
		Marchandises BT		BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	10 525,85	BW	10 525,85
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	327 395,32	BY	4 513,37
		Autres créances (3) BZ	807 156,13	CA	807 156,13
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) Disponibilités CD		CE	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	1 691,20	CI	1 691,20	
	TOTAL (III) CJ	1 188 421,84	CK	4 513,37	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	1 312 771,78	IA	116 669,39	1 196 102,39
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an CR		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		TRANSDEV MACONNAIS BEAUJOLAIS		Néant <input type="checkbox"/> *
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 130 000.....)	DA	130 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	3 577,85	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	25 342,45	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	43 568,85	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	202 489,15	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ	8 575,43	
	TOTAL (III)	DR	8 575,43	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	8 217,55	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	467,13	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	719 518,65	
	Dettes fiscales et sociales	DY	256 264,48	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	570		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	985 037,81		
Écarts de conversion passif*	(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 196 102,39		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	985 037,81		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	8 217,55		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

		Exercice N			Néant <input type="checkbox"/> *	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF		
		FG	516 767,20	FH	516 767,20	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	516 767,20	FK	516 767,20	
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO	3 687 199,82	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	100 045,34	
	Autres produits (1) (11)			FQ	7 704,36	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	4 311 716,72
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	541 865,11	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	2 986,41	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	1 133 153,89	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	157 374,73	
	Salaires et traitements*			FY	1 447 998,09	
	Charges sociales (10)			FZ	471 593,75	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*			GA	14 890,47
					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	2 737,92
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	6 694,43
	Autres charges (12)			GE	490 706,13	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	4 270 000,93	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	41 715,79	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	1 853,06	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP	1 853,06	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR		
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	1 853,06	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	43 568,85	

Désignation de l'entreprise <u>TRANSDEV MACONNAIS BEAUJOLAIS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	4 313 569,78		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	4 270 000,93		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	43 568,85		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
			- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	1 853,06
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	86 642,20
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	489 193,25	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7)	joindre en annexe) : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise										TRANSDEV MACONNAIS BEAUJOLAIS										Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations												
								1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence			2			Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste						
																3						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement						TOTAL I		CZ				D8				D9					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles						TOTAL II		KD	30 722,96			KE				KF	0				
CORPORELLES	Terrains								KG				KH				KI					
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants		L9				KJ				KK				KL					
		Sur sol d'autrui	Dont Composants		M1				KM				KN				KO					
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants		M2				KP				KQ				KR					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants		M3				KS	11 582			KT				KU	0				
	Autres immobilisations corporelles		Installations générales, agencements, aménagements divers *						KV	5 035,04			KW				KX	0				
			Matériel de transport*						KY	44 501			KZ				LA	0				
			Matériel de bureau et mobilier informatique						LB	29 984,94			LC				LD	0				
			Emballages récupérables et divers *						LE				LF				LG					
			Immobilisations corporelles en cours								LH				LI				LJ			
			Avances et acomptes								LK				LL				LM			
			TOTAL III								LN	91 102,98			LO				LP	0		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence								8G				8M				8T					
	Autres participations								8U				8V				8W					
	Autres titres immobilisés								1P				1R				1S					
	Prêts et autres immobilisations financières								1T	2 524			1U				1V	0				
	TOTAL IV								LQ	2 524			LR				LS	0				
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								ØG	124 349,94			ØH				ØJ	0			
CADRE B		IMMOBILISATIONS						Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence										
								par virement de poste à poste		3		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			4							
								1				2			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement						TOTAL I		IN				CØ				DØ					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles						TOTAL II		IO				LV	30 722,96			LW					
CORPORELLES	Terrains								IP				LX				LY					
	Constructions	Sur sol propre			IQ				IR				MA				MB					
		Sur sol d'autrui			IS				IS				MD				ME					
	Inst. gales, agencts et am. des constructions				MG				MG				MH				MH					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels								IT				MJ	11 582			MK					
	Autres immobilisations corporelles		Inst. gales., agencts, aménagements divers						IU				MM	5 035,04			MN					
			Matériel de transport						IV				MP	44 501			MQ					
			Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier						IW				MS	29 984,94			MT					
			Emballages récupérables et divers *						IX				MV				MW					
			Immobilisations corporelles en cours								MY				MZ				NA			
			Avances et acomptes								NC				ND				NE			
			TOTAL III								IY				NG	91 102,98			NH			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence								IZ				ØU				M7					
	Autres participations								IØ				ØX				ØY					
	Autres titres immobilisés								I1				2B				2C					
	Prêts et autres immobilisations financières								I2				2E	2 524			2F					
	TOTAL IV								I3				NJ	2 524			NK					
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								I4				ØK	124 349,94			ØL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Exercice N clos le : 31/12/2022

 Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

 Désignation de l'entreprise : TRANSDEV MACONNAIS BEAUJOLAIS
Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

**CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise TRANSDEV MACONNAIS BEAUJOLAIS	Néant <input type="checkbox"/> *
--	----------------------------------

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	CY			EL		EM		EN	
Fonds commercial	RE			RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles	PE	28 774,26		PF	1 948,70	PG		PH	30 722,96
TOTAL I	RK	28 774,26		RM	1 948,70	RN		RO	30 722,96
Terrains	PI			PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	6 315,45		QA	2 195,79	QB		QC	8 511,24
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD	2 751,80	QE	912,56	QF		QG	3 664,36
	Matériel de transport	QH	37 556,56	QI	5 647,82	QJ		QK	43 204,38
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	21 867,48	QM	4 185,60	QN		QO	26 053,08
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL II	QU	68 491,29	QV	12 941,77	QW		QX	81 433,06
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	ØN	97 265,55		ØP	14 890,47	ØQ		ØR	112 156,02

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Frais établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1		R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8		R9		S1		S2		S3		S4
	Ins. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2		U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8	U9		V1		V2		V3		V4		V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7		V8		V9		W1		W2		W3
Emballages récup. et divers	W4	W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8
Frais d'acquisition de titres de participation	NL						NM						NO
Total général (I+II+III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW			Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY		Total général non ventilé (NW-NY)			NZ	

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Désignation de l'entreprise <u>TRANSDEV MACONNAIS BEAUJOLAIS</u> Néant <input type="checkbox"/> *					
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	{ – d'exploitation – financières – exceptionnelles	UE	UE	UF	
		UG	UG	UH	
		UJ	UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	2 524	UV	0	UW	2 524			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	5 649,29		5 649,29					
	Autres créances clients		UX	321 746,03		321 746,03					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée* UO))		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	18 875,60		18 875,60					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	2 780,99		2 780,99					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	87 398		87 398				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	0		0				
		Divers		VP	18 292,29		18 292,29				
	Groupe et associés (2)		VC	673 713,70		673 713,70					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	6 095,55		6 095,55					
	Charges constatées d'avance		VS	1 691,20		1 691,20					
	TOTAUX			VT	1 138 766,65	VU	1 136 242,65	VV	2 524		
RENVOS	(1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	8 217,55		8 217,55					
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	719 518,65		719 518,65						
Personnel et comptes rattachés		8C	108 870,20		108 870,20						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	133 855,48		133 855,48						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	1 088,55		1 088,55					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	12 450,25		12 450,25					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	0		0						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 037,13		1 037,13						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	985 037,81	VZ	985 037,81					
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : <u>TRANSDEV MACONNAIS BEAUJOLAIS</u>		Néant <input type="checkbox"/>		* Exercice N, clos le : <u>31/12/2022</u>			
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)				WA	43 569	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	0	
		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	624	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF			WG	624	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	6 694	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	6 694	
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ	0	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*				XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				I7		
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				I8	
		- imposées au taux de 0 %				ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme		WN		
			- Plus-values soumises au régime des fusions		WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)							
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	WQ		
			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage							
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							
					TOTAL I	WR	50 887
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *							
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)							
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				WV	
		- imposées au taux de 0 %				WH	
		- imposées au taux de 19 %				WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs				XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)		2A		XA		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)							
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.					ZY	
	Majoration d'amortissement*					XD	
	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5	
	Zone franche urbaine -TE (44 octies A)	OV	Sociétés d'investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodécies)	IF	Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC	
		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)							
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)	X9	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)	YI	XG	0	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)	YA	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)	YL			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)	YB	Dont déduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	YH			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)	YC	Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)	YD					
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage							
III. RÉSULTAT FISCAL					TOTAL II	XH	11 629
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II)		XI	39 258
				déficit (II moins I)		XJ	0
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*							
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*							
RÉSULTAT FISCAL				BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	39 258

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>TRANSDEV MACONNAIS BEAUJOLAIS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)		K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		YJ	0
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	84 843
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
Provision pour litiges	8X	6 090	8Y
Provision pour charges de retraite	8Z	604	9A 11 629
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN 6 694	YO 11 629
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise TRANSDEV MACONNAIS BEAUJOLAIS										Néant <input type="checkbox"/> *				
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	67 979,13	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB							
						- Autres réserves	ZD							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	-42 765,68		Dividendes		ZE							
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZF			-129				
	TOTAL I	ØF	25 213,45		Report à nouveau		ZG			25 342,45				
					(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II			ZH	25 213,45			
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :				
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier	(Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)			J7			YQ						
	Engagements de crédit-bail immobilier										YR			
	Effets portés à l'escompte et non échus										YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	Sous-traitance										YT	92 601,79		
	Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)			J8	38 178,69			XQ	38 539,26				
	Personnel extérieur à l'entreprise										YU	321 528,59		
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	36 537,83		
	Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV			
	Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			ES	9 627			ST	643 946,42				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	1 133 153,89		
IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle *, CFE, CVAE										YW	4 263		
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			ZS			9Z	153 111,73					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	157 374,73		
T.V.A.	Montant de la T.V.A. collectée										YY	60 216,81		
	Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	413 215,38		
DIVERS	Montant brut des salaires *										ØB	1 399 033,71		
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS			
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	2,21 %		
	Numéro du centre de gestion agréé *	XP				Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0		
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies										RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	0	Plus-values à 15%	JK	0	Plus-values à 0%	JL	0					
				Plus-values à 19%	JM	0	Imputations	JC	0					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO						
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale										JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : TRANSDEV MACONNAIS BEAUJOLAISNéant ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées***

	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩		(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : TRANSDEV MACONNAIS BEAUJOLAIS

Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ② .

0

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ① *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ① *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ou 19 % ④	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col ⑥= ②+③-④-⑤ ⑥
	À 19 % ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③			
Moins-values nettes N	0	0		0	0
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

 Désignation de l'entreprise : TRANSDEV MACONNAIS BEAUJOLAIS Néant *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : **TRANSDEV MACONNAIS BEAUJOLAIS**Néant *Exercice ouvert le :01/01/2022..... et clos le :31/12/2022..... Durée en nombre de mois **DECLARATION DES EFFECTIFS**

Effectifs moyens du personnel	YP	48,75
Dont apprentis	YF	0
Dont handicapés	YG	0
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	512 881	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	7 701	
	TOTAL 1	OX	520 582
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	3	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF	3 687 199,82	
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	86 642	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
	TOTAL 2	OM	3 773 845
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	541 865	
Variation négative des stocks	OQ	2 986	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	1 094 614,63	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	361	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	490 706,13	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY		
	TOTAL 3	OJ	2 130 533
IV Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	2 163 894
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)		SA	2 163 894
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	520 582	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	48	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	2 500 000 000,00	
Période de référence	GY	0 1 / 0 1 / 2 0 2 2	GZ 3 1 / 1 2 / 2 0 2 2
Date de cessation	HR	/	/

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1 (1)

N° de dépôt

Néant *

EXERCICE CLOS LE

31/12/2022

N° SIRET

8 2 4 2 6 9 5 5 9 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

TRANSDEV MACONNAIS BEAUJOLAIS

ADRESSE (voie)

9026 RUE LAVOISIER

CODE POSTAL

71000

VILLE

MACON

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

1 000

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SA

Dénomination

TRANSDEV URBAIN

N° SIREN (si société établie en France)

334379060

% de détention

100,00

Nb de parts ou actions

1 000

Adresse :

N°

3

Voie

ALLEE DE GRENELLE

Code Postal

92442

Commune

ISSY LES MOULINEAUX

Pays

Forme juridique

N° SIREN (si société établie en France)

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

N° SIREN (si société établie en France)

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

N° SIREN (si société établie en France)

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
1

(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET

8 2 4 2 6 9 5 5 9 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

TRANSDEV MACONNAIS BEAUJOLAIS

ADRESSE (voie)

9026 RUE LAVOISIER

CODE POSTAL

71000

VILLE

MACON

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays